

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2E CYCLE

Avignon Université

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 30/10/2023

Au nom du comité d'experts¹ :

Yannick Malevergne, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle d'Avignon Université, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et sont listées ci-après.

Arts, lettres, langues (ALL)

- *Master Français langue étrangère*
- *Master Langues et sociétés*
- *Master Théâtre*
- *Master Traduction et interprétation*

Droit, économie, gestion (DEG)

- *Master Droit*
- *Master Innovation, entreprise et société*
- *Master Management sectoriel*

Sciences humaines et sociales (SHS)

- *Master Culture et communication*
- *Master Géographie, aménagement, environnement et développement*
- *Master Histoire*
- *Master Sciences sociales*

Sciences, technologie, santé (STS)

- *Master Informatique*
- *Master Mathématiques et applications (co-accrédité avec Aix-Marseille Université et l'école centrale de Marseille)*
- *Master Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (co-accrédité avec Aix-Marseille Université)*
- *Master STAPS : activité physique adaptée et santé (co-accrédité avec Aix-Marseille Université et l'université de Toulon)*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle d'Avignon Université a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par M. Yannick Malevergne, professeur de finance à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Florent Laroche, maître de conférences en mécanique, génie mécanique, génie civil à l'École Centrale de Nantes – Nantes Université.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Jean-Pierre Borel, professeur des universités en mathématiques à l'université de Limoges ;
- M. Laurent Gatineau, président de l'université CY Cergy Paris Université ;
- Mme Lucie Gianola, chargée de mission pour les technologies, la recherche et l'innovation au ministère de la Culture ;
- M. Frédéric Huneau, professeur des universités en sciences de la Terre à l'université de Corse Pasquale Paoli ;
- Mme Luna-Marie Pelchat, étudiante à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Mme Françoise Peyrard, professeure agrégée en lettres modernes à l'université Clermont Auvergne ;
- M. Marcin Stawiarski, maître de conférences en études anglophones à l'université de Caen Normandie ;
- Mme Pauline Vidal-Delplanque, maître de conférences en droit public à l'université de Lille.

M. Gilles Jacoud, conseiller scientifique, et Mme Maéva Moukala, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

Avignon Université (AU) accueille 7 500 étudiants, dont un millier inscrits en 2^e cycle. Son offre de formation au niveau master comporte 15 mentions : quatre en Arts, lettres et langues (ALL), trois en Droit, économie, gestion (DEG), quatre en Sciences humaines et sociales (SHS), et quatre en Sciences, technologies, santé (STS), dont trois sont co-accréditées : *Mathématiques et applications* (avec Aix-Marseille Université [AMU] et l'école centrale de Marseille), *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* (ST2AE, avec AMU) et *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) : *activité physique adaptée et santé* (APAS, avec AMU et l'université de Toulon). Ces 15 mentions proposent un total de 30 parcours, dont 6 sont intégrés à un cursus master en ingénierie (CMI) et un – le parcours *International Master in Agricultural Sciences* (IMAS) de la mention ST2AE – à l'École universitaire de recherche (EUR) *Implanteus*. Ces formations sont portées par quatre unités de formation et de recherche (UFR) baptisées des noms de domaines disciplinaires auxquels elles sont rattachées : ALL, DEG, SHS et STS.

L'offre de formation s'articule autour de deux grands axes thématiques : Agrosociétés et Culture, patrimoine, sociétés numériques (CPSN). L'essentiel de l'offre de formation du 2^e cycle, en nombre de mentions, trouve sa place au sein de l'axe CPSN. Seules les mentions *Mathématiques et applications*, ST2AE et STAPS APAS se rattachent naturellement à l'axe Agrosociétés.

En termes d'effectifs, les deux mentions relevant du domaine STS rassemblent 40 % des inscrits du cycle, tandis que le reste des étudiants se concentre principalement au sein des mentions *Management sectoriel* (MS) et *Culture et communication* (CC), soit 20-25 % des inscrits, et dans une moindre mesure, *Droit et Histoire* (10-15 % des inscrits).

L'offre de formation est adossée aux laboratoires de recherche de l'établissement. Elle s'appuie sur l'EUR *Implanteus* pour l'axe Agrosociétés et, prochainement, sur la *Villa créative*, projet lauréat de l'appel à manifestations d'intérêt Sociétés universitaires et de recherche (SUR), pour l'axe CPSN. Elle propose une possibilité de poursuite d'études en 3^e cycle au sein des écoles doctorales (ED) *Sciences et agrosociétés* (ED 536) et *Culture et patrimoine* (ED 537).

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle d'AU est caractérisée par une forte hétérogénéité – en termes de pratiques et de résultats – en dépit de l'existence d'éléments de cadrage centraux, et par certaines contradictions résultant des fortes contraintes qui pèsent sur l'établissement.

AU doit faire face à des impératifs difficilement conciliables pour répondre simultanément à sa vocation d'université de proximité et à son ambition, parfaitement légitime, de demeurer une université de plein exercice, c'est-à-dire développant dans quelques domaines ciblés des activités de formation et de recherche d'envergure nationale, voire internationale. Elle ne parvient cependant pas à proposer une offre du 2^e cycle qui réponde de manière pleinement satisfaisante à cette dernière ambition : les masters de l'établissement restent essentiellement centrés sur leur bassin local et ont du mal à étendre leur rayonnement au-delà.

Compte tenu des moyens limités dont il dispose, l'efficacité des actions engagées par l'établissement au service de la formation est essentielle. Elle reste malheureusement, dans bien des domaines, encore à démontrer, qu'il s'agisse de l'attractivité et de l'internationalisation des formations, de l'orientation des étudiants et des apprenants, et de l'individualisation de leur parcours, ou de l'effectivité des dispositifs d'amélioration continue mis en œuvre et qui, pour plusieurs d'entre eux, bénéficient de moyens spécifiques obtenus dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA).

Le caractère professionnalisant du 2^e cycle d'AU est incontestable, mais on peut regretter que la démarche ne soit pas poussée à son terme. En effet, l'alternance et la formation continue sont étonnamment peu développées en 2^e cycle alors qu'elles sont de nature à renforcer cette dimension professionnalisante et à desserrer la contrainte financière qui pèse sur les formations. Fort heureusement, une prise de conscience s'est opérée récemment au sein de la plupart des masters sur cette question, et les dispositifs d'accompagnement mis en place par l'établissement sont bien présents pour seconder les équipes pédagogiques qui en font la demande.

On constate, et c'est heureux, la même prise de conscience et le même mouvement, eux aussi récents, au niveau de la nécessaire internationalisation des formations. Cependant, il reste beaucoup de chemin à parcourir, ne serait-ce que pour proposer aux étudiants un volume d'enseignements de et en anglais au niveau de ce qu'exige aujourd'hui une formation du 2^e cycle. Il s'agit là d'un préalable indispensable à toute mise en œuvre d'une politique de mobilité, entrante et sortante, réellement efficace.

Enfin, l'apport de certains éléments distinctifs de l'offre de formation, tels les CMI ou l'EUR *Implanteus* et le master ST2AE, n'est pas encore au niveau des espoirs qui avaient pu être fondés sur eux. Les CMI ne jouent que rarement leur rôle de facteur d'attractivité et de vecteur de l'excellence universitaire au sein des formations

auxquelles

ils sont associés. Le master *ST2AE* manque, quant à lui, manifestement de coordination, à tel point que la réalité même d'une mention portée conjointement avec AMU pose question, chacun des partenaires fonctionnant en très large autonomie pour ne pas dire indépendance.

L'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

L'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle traduit une articulation réussie avec le 1^{er} cycle en ALL, SHS et Droit mais sans véritable continuum en Économie-gestion et un continuum seulement partiel en STS. L'ensemble des mentions de master s'inscrit dans les priorités thématiques d'AU au travers des axes Agrosciences et CPSN, en cohérence avec la stratégie affichée par l'établissement. Cependant, l'architecture présentée laisse apparaître d'évidentes difficultés à concilier les impératifs attachés aux exigences d'un 1^{er} cycle répondant à un besoin territorial fort et à un 2^e cycle construit autour de deux axes structurants visant à porter les ambitions de l'établissement au niveau national et international.

Les licences des domaines ALL et SHS, et la licence *Droit* permettent une poursuite d'études en master à AU, les masters de ces deux grands domaines, ainsi que le master *Droit* s'articulant avec au moins une mention de licence proposée par l'établissement. Le continuum est donc cohérent. Il est renforcé par les CMI, qui jouent pleinement leur rôle de catalyseur, pour les mentions *Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)* et *Histoire*. Cependant, certains flux de licence (nombre de diplômés par an) sont un peu faibles pour assurer aux masters des effectifs suffisants – en particulier pour les masters *Langues et sociétés, Théâtre et Traduction et interprétation* (ces deux dernières mentions ayant des effectifs ne dépassant guère la vingtaine d'inscrits, en moyenne, sur l'ensemble du cycle). Un effort d'attractivité (recrutement extérieur, national ou international) est donc nécessaire.

Il en va différemment en STS et DEG. En STS, la poursuite d'études en master à AU n'est possible qu'en *Informatique*, au sein de la mention *ST2AE* et en *STAPS APAS*. Les licences *Chimie, Mathématiques, Physique* et *STAPS Éducation et motricité (EM)* n'offrent à leurs diplômés aucune perspective de poursuite d'études naturelle au niveau local. Si cette situation ne pose pas de problèmes particuliers dès lors qu'elle est explicitement présentée aux néo-bacheliers, elle ne donne pas pleinement satisfaction à l'établissement, qui envisage la réouverture de plusieurs mentions de master afin de proposer une articulation plus fluide entre le 1^{er} et le 2^e cycle en STS. Même si cette évolution constituerait un retour en arrière par rapport à la politique suivie par l'établissement depuis la dernière évaluation par le Hcéres et paraît irréaliste compte tenu de ses ressources très contraintes, le comité approuve son constat d'un nécessaire réaménagement de l'offre de formation en STS afin d'améliorer le continuum entre le 1^{er} et le 2^e cycle dans ce domaine.

A contrario, en DEG, les deux mentions de master *Innovation, entreprises et sociétés (IES)* et *Management sectoriel (MS)*, qui relèvent très largement des sciences de gestion, ne peuvent s'appuyer sur aucune licence en lien direct avec leur finalité et doivent recruter en licences *Droit, Administration économique et sociale (AES)* et *Langues étrangères appliquées (LEA)*. Ceci soulève un réel problème de cohérence de ces filières. En outre, le lien entre, d'une part, le contenu et les intitulés des parcours et, d'autre part, les intitulés de ces deux mentions est particulièrement ténu, tout spécialement pour la mention *IES*, ce qui nuit au bon positionnement de ces formations dans l'offre globale du 2^e cycle.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

Les dispositifs d'information-orientation d'AU sont trop centrés au niveau local au détriment des ambitions affichées par l'établissement pour son 2^e cycle. Les formations du 2^e cycle d'AU attirent en majorité des étudiants diplômés des licences de l'établissement. La communication et la promotion des formations se concentrent sur l'échelon local et reposent sur des forums et présentations aux étudiants inscrits dans les licences de l'université. Il est dommage que peu de formations s'engagent dans un réel effort de communication à l'échelle nationale à l'image du master *GAED*. Si cette approche peut être considérée comme cohérente en 1^{er} cycle compte tenu de la stratégie d'AU en matière de formation, elle ne correspond pas à la vocation affichée par l'établissement pour son 2^e cycle. Elle se traduit, sur le plan quantitatif, par une attractivité très variable d'une mention de master à l'autre, avec un nombre de candidats à peine supérieur à trois ou quatre fois le nombre d'inscrits en première année (M1) pour près de la moitié des formations en ALL-SHS. Seules trois mentions (*Français langue étrangère [FLE]*, *GAED* et *ST2AE*) bénéficient de taux d'attractivité réellement élevés durant l'ensemble de la période de référence. Par ailleurs, les formations ne proposent pas de système d'orientation ni de passerelles aboutis. Si le passage entre licences et masters est plus ou moins bien construit selon les domaines disciplinaires (cf. *supra*), la complémentarité entre les différentes formations du 2^e cycle n'est pas évidente. De plus, l'articulation avec les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* laisse, elle aussi, à désirer.

L'efficacité des dispositifs d'accompagnement mis en place par AU pour favoriser la réussite étudiante reste à démontrer. Alors que certains masters présentent un taux d'abandon assez important (e.g. 60 % en master GAED) en M1, il n'existe que très peu de dispositifs de soutien et d'accompagnement à la réussite en master. Par ailleurs, les formations concernées ne parviennent pas encore à collecter des données fiables et analysables qui soient de nature à permettre une étude circonstanciée de la réussite étudiante. Les taux de réussite en deuxième année (M2) sont étonnamment faibles au sein de certaines mentions, indépendamment de leurs taux d'attractivité (e.g. master *FLE* ou *Langues et sociétés*) et des circonstances liées à la période Covid. Ils sont plus conformes aux statistiques nationales en M1, à l'exception notable, là encore, du master *Langues et sociétés*.

Les certifications numériques et professionnelles ne sont pas assez développées. Les lieux d'enseignements sont, dans l'ensemble, bien adaptés et de nombreuses formations bénéficient de locaux qui leur sont spécifiquement dédiés. Cependant, certaines mentions font part de besoins particuliers (e.g. salle de dégustation pour le master MS) qui, certes, constitueraient un plus mais paraissent difficilement justifiables dans le contexte de moyens contraints de l'établissement. Les ressources pédagogiques souffrent d'un manque d'innovation, en dépit du déploiement de la mission Appui à la pédagogie universitaire et innovante (APUI). L'approche par compétences n'est pas aboutie ni généralisée. Il est souvent fait mention d'un cahier des charges «compétences», sans que les formations soient réellement déclinées en blocs de connaissances et de compétences et fassent l'objet d'une évaluation. En lien avec l'approche par compétences, il est regrettable que les formations ne définissent pas mieux leur projet pédagogique, notamment en termes d'objectifs et de débouchés concrets, tout en déterminant la valeur ajoutée de leur parcours par rapport aux cursus classiques. Enfin, si toutes les formations sont passées aux cours en ligne et aux enseignements hybrides au moment de la crise sanitaire, cette expérience n'a pas débouché sur une transformation des pratiques pédagogiques à long terme.

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

L'adossement des formations à la recherche est systématique mais témoigne de différences significatives d'une mention à l'autre. Le nombre (supérieur à 40 % des effectifs, en moyenne), le volume d'heures d'enseignement assuré (supérieur à 50 % des heures étudiants, excepté en master *Droit*) et la qualité des enseignements-chercheurs (EC) présents au sein des équipes pédagogiques sont cohérents avec les attentes au niveau du 2^e cycle et reflètent une participation logiquement plus forte en M1 qu'en M2. Le volume horaire assuré par des EC et des chercheurs est, en moyenne, de 65 % dans l'ensemble du cycle. Ce chiffre est, là encore, tout à fait conforme aux attentes à ce niveau, même s'il reste inférieur à l'objectif de 75 % fixé par l'établissement – objectif qui paraît très ambitieux compte tenu des moyens contraints d'AU. On note toutefois des insuffisances significatives en masters CC et *Sciences sociales*, dans lesquels les EC ne représentent qu'un quart des effectifs des équipes pédagogiques, même s'ils assurent une part suffisante des enseignements pour garantir l'adossement recherche au niveau master.

Le nombre d'heures dédiées à la formation à et par la recherche est, en revanche, assez modeste (15-20 % des heures de formation en moyenne), en particulier au sein des domaines DEG et STS (tout au plus 5 % des heures de formation), et celles-ci interviennent relativement tard dans le cursus (essentiellement en M2). De plus, rares sont les parcours qui proposent explicitement un module spécifique d'initiation à la recherche. On note plutôt la présence de cours et de séminaires permettant de sensibiliser les étudiants à la recherche. Ceci s'explique probablement par la dimension essentiellement professionnalisante des masters d'AU ayant pour visée l'insertion professionnelle immédiate des diplômés plus que la poursuite d'études au niveau doctoral (le taux de poursuite d'études doctorales au sein de l'établissement ne dépasse pas 5 %).

Les questions liées à la méthodologie documentaire, à l'intégrité scientifique et aux enjeux du développement durable sont diversement abordées. L'intégrité scientifique se cantonne souvent à la question du plagiat, ce qui est un peu réducteur, même si certaines formations l'abordent de manière systématique et transversale (masters GAED et *Histoire*) ou traitent explicitement des questions éthiques et réglementaires liées à la collecte et au traitement des données personnelles (master *IES*). Les enjeux du développement durable sont abordés à l'occasion de certains enseignements mais, dans la plupart des formations, de manière peu structurée. Les masters GEAD, MS, ST2AE font exception en intégrant explicitement cette question.

Les apports tangibles des projets du PIA sont concentrés dans quelques formations et sont très diversement renseignés dans leurs dossiers d'autoévaluation respectifs. Il est, à cet égard, extrêmement curieux de constater que le dossier de la mention ST2AE ne fait à aucun moment référence à l'EUR *Implanteus*, alors même qu'elle constitue un élément important de la stratégie de formation liée à l'axe Agrosociétés. La *Villa créative* a vocation à être un élément structurant de l'axe CPSN, favorisant les échanges entre formations, recherche et environnement socioculturel. Ce projet, toujours en cours de déploiement, ne s'est pas encore traduit de manière concrète au niveau des formations de cet axe.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

L'offre de formation d'AU en master témoigne de réels efforts en termes de professionnalisation, même si ces efforts manquent, parfois, de cohérence d'ensemble du fait d'un manque d'éléments de cadrage et négligent encore trop les dispositifs d'alternance. On constate une assez grande diversité de méthodes pédagogiques s'appuyant sur le terrain (gestion de projets, projets tuteurés, classes inversées, *serious games*, etc.) et permettant une bonne dynamique de préprofessionnalisation. Cependant, une certaine hétérogénéité entre les masters est à remarquer en termes de valorisation des compétences et de structuration de l'expérience professionnelle. Un cadre plus solide et mieux harmonisé aurait été plus pertinent : certains masters laissent la durée des stages à l'appréciation des étudiants (master *Théâtre*, par exemple) ; d'autres rendent obligatoires deux stages ou dédient un semestre complet aux stages (master *MS*) ; d'autres encore proposent un stage d'une durée ne dépassant pas une semaine (master *Langues et sociétés*, M1 *Droit parcours Notariat*), ce qui questionne sur les attentes et l'apport de stages si courts.

La place accordée aux intervenants professionnels (40 %, en moyenne, des effectifs des équipes pédagogiques) est généralement en adéquation avec les attentes à ce niveau de formation, tant du point de vue des enseignements fondamentaux (25 %, en moyenne, des heures «maquettes») que des enseignements de spécialités. On regrette cependant que, au-delà de l'aspect quantitatif, les compétences de ces intervenants ne soient pas systématiquement renseignées. En outre, de nombreux parcours reposent sur un réseau de professionnels de proximité. Par conséquent, la professionnalisation ne jouit pas assez d'un rayonnement national et international, s'ancrant de manière excessive dans le territoire proche et ne présentant pas assez d'ouverture vers d'autres territoires.

Les possibilités de formation en alternance restent très limitées au niveau du 2^e cycle, avec moins de 10 % des inscrits concernés par cette modalité. Seuls les masters *Informatique*, *IES* et *ST2AE* proposent l'alternance comme modalité de formation, même si d'autres indiquent envisager cette possibilité (masters *CC*, *MS* ou *Théâtre*). La faiblesse de l'offre de formation en alternance en master contraste avec le caractère beaucoup plus volontariste affiché dans ce domaine en 1^{er} cycle. Elle interroge quant à sa pertinence dans le cadre d'une offre de master dont la structure privilégie largement l'insertion professionnelle immédiate à la poursuite d'études doctorales. On note, toutefois, une évolution récente sur cette question qui se traduit par un soutien plus fort de l'établissement auprès des formations proactives sur le sujet.

Les masters d'AU s'acquittent globalement bien de leur mission d'insertion professionnelle. On regrette cependant (cf. *infra*) que le suivi de l'insertion professionnelle soit très inégal d'une formation à l'autre et que la qualité de l'insertion professionnelle – quand elle est renseignée – ne soit pas toujours à la hauteur des bons résultats annoncés sur le plan quantitatif. Il est, dans ce domaine, extrêmement fâcheux qu'aucun suivi de l'insertion professionnelle spécifique aux CMI ne soit développé, de sorte que l'on ne dispose d'aucun élément tangible permettant d'apprécier la valeur ajoutée des CMI en termes d'insertion professionnelle par rapport aux autres formations.

Enfin, au-delà du seul critère de l'insertion professionnelle, on regrette que les CMI ne soient pas suffisamment valorisés et exploités. À l'exception des masters *GAED* et *Histoire* (cf. *supra*), qui semblent parfaitement en tirer profit, le développement de ces cursus apparaît plus comme résultant de choix de l'établissement s'étant imposés aux formations qui n'ont pas su, ou pas voulu, s'en saisir, que comme des projets pédagogiques emportant l'adhésion des acteurs sur le terrain.

Toutes les mentions de master sont accessibles à la formation continue (FC) mais cet accès demeure essentiellement théorique puisque les flux d'apprenants y sont extrêmement faibles. Ils représentent, en effet, à peine plus de 5 % des inscrits du cycle et se concentrent essentiellement sur les masters *Informatique* et *Sciences sociales*. Les parcours spécifiques ou adaptés sont quasi-inexistants, ce qui peut expliquer, en partie, le phénomène. Il paraît cependant peu opportun de reprocher à AU l'absence de tels parcours spécifiques compte tenu du nombre, déjà très important, de parcours dans son offre du 2^e cycle. Plus grave, peut-être, est la méconnaissance apparente des dispositifs liés à la FC au sein de plusieurs mentions, ce qui interroge sur la qualité de l'information diffusée et l'efficacité des services d'appuis de l'établissement sur cette question.

Le recours à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels et personnels (VAPP) est, lui aussi, peu développé. La possibilité existe mais le nombre de candidats est proche de zéro. On note une insuffisance de communication sur ces dispositifs et on regrette le défaut généralisé d'analyse de cette situation par les formations du 2^e cycle.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

L'ouverture à l'international des formations du 2^e cycle est un mouvement relativement récent et avant tout le fait de quelques parcours qui ont su développer des partenariats originaux. On note, en effet, l'existence de plusieurs doubles diplômes (avec l'université de Worms pour le parcours *E-Tourisme et management de projets touristiques* du master MS ou l'université de Milan en master *Langues et sociétés*) ainsi que des projets en cours de déploiement (parcours Erasmus mundus *European Master in Law, Data and Artificial Intelligence* pour le master IES, ou encore accord de partenariat avec l'université de Thessalonique pour le master *Traduction et interprétation*). Ces initiatives d'internationalisation fort louables restent néanmoins relativement limitées et les coopérations mises en place récemment doivent encore faire leurs preuves (les flux attendus ne sont pas atteints dans le cadre du partenariat avec l'université de Worms, le partenariat avec l'université de Thessalonique est trop récent pour en dresser un premier bilan, par exemple). On constate également l'absence de coopérations « historiques » ou de projets de longue date. On note cependant que, de manière récente, les formations souhaitant se développer à l'international disposent d'un réel appui de la part de l'établissement.

Exception faite des parcours ayant spécifiquement développé un partenariat à l'international, l'ouverture des autres formations est plutôt limitée. L'apprentissage de l'anglais est généralisé, mais pour des volumes horaires parfois très réduits (e.g. 12 heures par semestre en master IES), freinant l'internationalisation des cursus. L'enseignement en anglais et l'incitation à passer des certifications en langue ne sont des réalités que dans quelques formations (master MS ou parcours IMAS du master ST2AE, par exemple).

Les possibilités de mobilités entrantes et sortantes, qu'il s'agisse des étudiants ou des EC, en restent, là encore, à un niveau très faible. Même lorsque des accords structurés existent, les échanges entrants ou sortants entre enseignants et EC des établissements partenaires ne sont pas une réalité. Concernant les étudiants, la mobilité internationale n'est effective - puisqu'obligatoire (que dans le cadre des CMI). Pour les parcours n'en relevant pas, rares sont ceux conduisant à l'acquisition d'une expérience à l'étranger sous la forme d'un semestre d'études ou d'un stage, à l'instar du master MS. La mobilité sortante ne bénéficie pas d'un accompagnement encore suffisamment individualisé.

Le pilotage des formations du 2^e cycle

AU a déployé un nombre important de services et d'outils d'appui au pilotage de son offre de formation mais leur efficacité et leur appropriation par les responsables de masters restent à démontrer. De manière tout à fait classique, les principaux éléments de cadrage de l'offre de formation sont définis au niveau central et mis en œuvre par les responsables de mentions et de parcours sous couvert des directions et des conseils de composantes qui servent à la fois de courroie de transmission et de première instance de contrôle. L'appropriation et le respect des éléments de cadrage est, comme souvent, assez variables. Si la nécessaire présence des conseils de perfectionnement (CP) au sein des mentions est bien respectée, il n'en va pas de même, à titre d'exemple, des règles précisant leur composition (cf. *infra*) ou la composition des équipes pédagogiques (cf. *supra*). Il est intéressant de souligner que, loin de témoigner d'une volonté avérée de ne pas mettre en œuvre certains éléments de cadrage centraux, les équipes pédagogiques doivent faire face aux limites que leur imposent les moyens dont elles disposent.

À cet égard, AU définit sa politique d'affectation des ressources à l'aune des besoins liés au déploiement de sa stratégie d'établissement. Ainsi, les recrutements sont concentrés sur les deux grands axes stratégiques Agrosociétés et CPSPN tout en tenant compte, afin de prioriser les besoins, des tensions constatées dans certaines disciplines. Cette politique, qui apparaît cohérente, ne permet cependant pas de comprendre comment l'établissement est en mesure de garantir la soutenabilité de son offre de formation. Étant donné le très grand nombre de parcours proposés (28) et le nombre moyen d'étudiants par parcours (35 sur l'ensemble du cycle), se pose naturellement la question de l'adéquation entre les moyens disponibles et la taille de l'offre de formation du 2^e cycle, d'autant plus que des mentions telles que CC ou *Sciences sociales* souffrent déjà d'un sous-encadrement d'EC et rencontrent à ce titre d'importantes difficultés en termes de ressources humaines et d'adossement à la recherche.

La politique d'établissement en matière d'évaluation des enseignements est en cours de déploiement, avec la mise en place d'un dispositif centralisé développé dans le cadre du projet de Nouveau cursus à l'université (NCU) baptisé Cursus adapté au projet d'avenir, aux centres d'intérêt et à la personnalité de l'étudiant (CAPACITÉ). La très grande majorité des formations se retranche derrière cette situation pour ne présenter qu'un état des plus sommaires de leurs pratiques et de leurs résultats en la matière. Dans le même ordre d'esprit, plusieurs masters ayant récemment subi une restructuration, on ne dispose pas de données fiables concernant les taux de réussite et l'insertion professionnelle. On perçoit, à cet égard, une forme d'évitement de la question du suivi statistique que les récents changements ne permettent pas de justifier de manière véritablement convaincante. Ce problème est d'autant plus regrettable qu'AU revendique le pilotage comme « un élément central de la stratégie de l'établissement en matière de formation » et souligne les efforts réalisés par le Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE) en termes de déploiement d'indicateurs et de tableaux de bord mis à disposition des formations, mais dont on sait rarement comment elles s'en saisissent.

Les CP sont en place dans toutes les mentions, sans exception, mais leur taille et leur composition, qui font pourtant l'objet d'un cadrage par l'établissement, sont extrêmement variables d'un master à l'autre. On peut ainsi observer des CP réunissant une cinquantaine de membres pour une mention à trois parcours (e.g. master MS) ou des CP dans lesquels la place des étudiants et des professionnels est des plus réduite (e.g. master IES), ce qui est de nature à nuire au bon fonctionnement de ces instances. Le suivi des recommandations des CP est diversement renseigné. Si certaines formations illustrent très précisément les changements adoptés au sein de leur maquette à la suite des recommandations du CP (e.g. master IES), la plupart des masters restent assez flous sur le sujet. Là encore, l'appropriation et l'efficacité du cadrage institutionnel posent question.

Conclusion

Points forts

- Des masters de qualité dans leurs dimensions recherche et professionnalisation.
- Un bon alignement entre la politique des formations et la stratégie formation de l'établissement.
- Un bon ancrage territorial.
- Une grande pluridisciplinarité et des croisements disciplinaires plutôt innovants.
- Une bonne dynamique de projets et de travaux préprofessionnalisants.

Points faibles

- Une articulation défailante entre le 1^{er} et 2^e cycle en STS et en Économie-gestion.
- Une offre de formation difficilement soutenable compte tenu de la faiblesse des effectifs et des moyens limités de l'établissement.
- Une analyse encore insuffisante de la réussite étudiante et du suivi de l'insertion professionnelle.
- Peu de formations en alternance et d'ouverture à la formation continue.
- Une très faible internationalisation.

Recommandations

- Améliorer l'articulation entre le 1^{er} et le 2^e cycle.
- Privilégier les partenariats externes avec les établissements voisins (AMU, Montpellier, Nîmes, etc.) afin d'étoffer l'offre de formation dans les disciplines où le continuum 1^{er}-2^e cycle est défailant.
- Dégager des marges de manœuvre pour créer, à l'échelle du seul établissement, les parcours manquants lorsqu'aucun partenariat ne permet de pallier le manque au sein de son offre, en développant notamment le recours aux mutualisations entre formations, ainsi que l'alternance et la formation continue dans les parcours s'y prêtant.
- Faire des choix clairs en termes de positionnement des formations en Économie et gestion.
- Opérer des rapprochements entre les parcours au sein des mentions où ils sont trop nombreux afin de renforcer la visibilité et les effectifs de l'offre de formation et assurer sa soutenabilité.
- Consolider les pratiques en termes de pilotage et d'amélioration continue en renforçant, notamment, le recueil et l'analyse des données d'évaluation des formations et d'insertion des diplômés, ainsi qu'en poursuivant le déploiement des conseils de perfectionnement et le suivi de l'efficacité de leur action.
- Renforcer l'ouverture à l'international des masters en généralisant, par exemple, le développement de partenariats avec des établissements étrangers, et en développant l'enseignement des langues.
- Consolider la démarche compétences.

Points d'attention sur les formations

Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

- Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales : master *Langues et sociétés*.
- Droit, économie, gestion : master *Innovation, entreprises et société* ; master *Management sectoriel*.

Rapports des formations

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Créée en 2008, la formation en *Français langue étrangère (FLE)* d'Avignon Université (AU) était proposée durant plusieurs années en tant que parcours de master avant d'être restructurée pour devenir un master à part entière en 2018. Le master répond aux besoins locaux en termes d'enseignement du français aux populations non francophones, mais aussi en termes de sensibilisation à l'interculturalité. Ouvert en formation initiale et en formation continue, il comprend un parcours international de double diplôme en coopération avec l'université de Milan et inclut un dispositif de préprofessionnalisation sous forme de deux stages obligatoires.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master FLE a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Mettant l'accent sur l'aspect interculturel des études en FLE, cette formation est en bonne adéquation avec les priorités thématiques de l'établissement telles que la culture et le patrimoine. Offrant des perspectives d'intégration aux étudiants issus de plusieurs licences et collaborant avec d'autres masters, ce master présente une solide cohérence et une bonne complémentarité avec les autres formations de l'établissement, ce qui se concrétise notamment par certaines mutualisations. En outre, le master montre un très bon maillage de partenariats locaux et régionaux liés aux problématiques centrales du cursus FLE et repose sur une bonne dynamique pluridisciplinaire et interdisciplinaire, alliant sciences de l'éducation, sciences du langage, didactique des langues, sociologie et faisant la part belle à l'interculturalité.

La formation montre une bonne ouverture à l'international. Grâce à son parcours pédagogique en collaboration avec l'université de Milan nécessitant un séjour obligatoire à l'étranger et à une forte exigence en termes de mobilités étudiantes, ce master apporte une solide valeur ajoutée. Toutefois, les mobilités entrantes et sortantes ne sont pas assez développées.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche mais n'a pas encore consolidé sa communication sur les dispositifs existants auprès des étudiants. Le master intègre une bonne préparation aux activités de recherche, proposant des unités d'enseignements dédiées ainsi qu'un mémoire de fin d'études adapté à cette finalité. Par ailleurs, le laboratoire de recherche auquel la formation est adossée propose un stage culturel pour les étudiants, mais il est à regretter que les modalités de cet accueil ne soient pas mieux détaillées. La part des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans les disciplines concernées participant aux enseignements n'est pas non plus clairement précisée. Dans l'ensemble, la formation aurait gagné à consolider ses dispositifs d'information sur la recherche auprès des étudiants.

Ce master entretient de très bonnes relations avec les acteurs socio-économiques et présente de bons éléments de professionnalisation mais ne définit pas assez clairement ses dispositifs d'accueil des publics en reprise d'études. La formation possède un très solide réseau de relations avec le monde socio-économique local, en phase avec les besoins de la formation et développé dans le souci d'adéquation avec les débouchés du master. Cependant, la cohérence de la formation avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) concernée n'est pas complètement démontrée. De surcroît, la formation n'offre pas de parcours en alternance et son accueil des étudiants en formation continue ainsi que les modalités d'accès à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ne sont pas clairement définis. Globalement, grâce aux deux stages obligatoires et aux nombreux échanges avec les professionnels, la formation prépare très bien à l'insertion professionnelle et tient compte de la réalité du terrain dans son cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'a pas encore complètement adapté ses méthodes pédagogiques aux compétences visées. Elle n'a pas encore totalement défini son approche par compétences et n'a pas mis en œuvre de programmes pédagogiques suffisamment adaptés aux compétences visées. Le master valorise très bien les stages, mais ne propose pas de valorisation d'autres compétences acquises par les étudiants. Par ailleurs, l'exigence de deux stages n'est pas clairement justifiée et l'information n'est pas assez bien communiquée aux étudiants, notamment pour ce qui est de la spécificité et de l'utilité de chaque stage.

La formation présente une large palette d'activités mais diversifie peu ses outils pédagogiques. Elle fait montre d'une très bonne diversification d'activités pédagogiques, incluant le travail en autonomie ou la gestion d'enquêtes de terrain, ce qui aboutit à un bon équilibre de tâches et d'évaluations, mais le master n'a pas recours aux outils pédagogiques innovants. À ce titre, même si la formation a obtenu la labélisation Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) d'AU, il n'est pas clairement précisé quelles modalités d'enseignement à distance sont proposées au sein du master et il ne peut donc être établi si l'accès à la formation bénéficie d'une réelle flexibilité.

La formation présente une bonne adaptation à l'international mais ne valorise pas assez l'apprentissage des langues étrangères et ne communique pas assez sur les mobilités. Ce master est bien adapté pour permettre une bonne ouverture à l'international. En effet, les étudiants proviennent majoritairement des licences *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*. Les étudiants inscrits en double diplôme suivent une année de cours à Milan. Toutefois, le master ne met pas assez en valeur ses modules en langues vivantes étrangères : les enseignements linguistiques ne bénéficient que de très peu d'heures et ne sont pas assez valorisés. Par ailleurs, on peut se demander pourquoi aucun module pratique de FLE n'est proposé aux étudiants étrangers venant à Avignon dans le cadre du double diplôme. En outre, la formation propose une aide à la mobilité de ses étudiants, mais fournit peu d'informations sur les mobilités entrantes. Globalement, la communication interne sur les mobilités n'est pas assez solide.

La formation n'est pas encore adaptée aux publics en formation continue et en alternance. Bien que l'équipe pédagogique en constate l'utilité, la formation ne propose pas encore d'offre spécifique pour l'alternance ou pour l'accueil des publics en reprises d'études.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master développe bien son attractivité auprès de ses différents publics. La formation suit son attractivité de très près, développant sa communication externe par le biais de dispositifs d'information en ligne tels que la publication d'un blog. Les effectifs de la formation sont en progression et l'attractivité du master est évaluée lors des sessions du conseil de perfectionnement.

La formation analyse bien les résultats des étudiants mais ne dispose pas de schéma d'accompagnement. Aucun dispositif d'aide à la réussite ou d'aménagement de cursus n'est encore proposé.

La formation ne propose pas encore d'analyse fiable de l'insertion professionnelle de ses étudiants et elle ne suit pas assez bien la poursuite d'études de ses diplômés. L'analyse de l'insertion professionnelle et celle de la poursuite d'études de ses diplômés s'effectuent par le biais d'une évaluation centralisée. Le suivi des enquêtes de l'insertion professionnelle n'émane donc pas directement de la formation et le master ne fournit pas de précisions quant à l'analyse et à l'utilisation des statistiques issues de ces enquêtes. Par ailleurs, les données disponibles concernent l'ancienne accréditation et les statistiques ne sont donc pas complètement exploitables et ne font donc pas objet d'analyse appropriée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne définit pas suffisamment les moyens dont elle dispose pour atteindre ses objectifs. Le master ne fournit pas de description circonstanciée de ses moyens ni d'informations sur la politique en termes de ressources humaines poursuivie par l'établissement.

La formation n'a pas encore assez développé sa démarche d'amélioration continue. L'établissement fournit un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation centralisé et automatisé, mais l'équipe pédagogique ne s'approprie pas encore assez les résultats de ces enquêtes, ce qui permettrait de consolider la dynamique d'amélioration continue. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement, comprenant des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, mais celui-ci ne se réunit qu'une fois par an, ce qui est insuffisant.

Conclusion

Points forts

- Une bonne dynamique de préprofessionnalisation grâce aux stages obligatoires.
- Un bon réseau de partenariats professionnels.
- Une très bonne approche théorique du plurilinguisme et de l'interculturalité.
- Un bon équilibre des activités pédagogiques.

Points faibles

- Un accueil insuffisant des étudiants en formation continue.
- Des modalités d'accès aux contenus pédagogiques peu flexibles et peu innovantes.
- Un apprentissage des langues étrangères peu valorisé.
- Des enquêtes de l'insertion professionnelle insuffisamment exploitées.
- Un accueil des mobilités entrantes insuffisant.

Recommandations

- Développer l'accueil des étudiants en formation continue et préciser les modalités d'accès à la VAE.
- Flexibiliser l'accueil des différents publics.
- Donner davantage de visibilité et de poids aux langues étrangères dans le cursus.
- Donner plus de visibilité au partenariat avec l'Italie pour mieux le valoriser.
- Améliorer les modalités d'accueil des mobilités entrantes.
- Améliorer l'analyse de l'insertion professionnelle.
- Augmenter la fréquence des réunions du conseil de perfectionnement.

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Langues et sociétés* d'Avignon Université (AU) offre trois parcours, correspondant aux trois langues proposées : *Théâtre(s), littératures et cultures anglophones contemporains ; Monde hispanique contemporain ;* et *Master International Avignon/Milan* pour l'italien. Il s'inscrit ainsi dans la continuité de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*. La formation repose sur un tronc commun entre deux parcours en première année (M1), le M1 international se déroulant en mobilité, et sur les trois parcours en deuxième année (M2). Le master est adossé à l'unité de recherche *Identité culturelle, textes et théâtralité (ICTT)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Langues et sociétés* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique Culture, patrimoine, sociétés numériques d'AU, en particulier autour de l'intersection entre l'art et le numérique. Il se présente comme complémentaire du master *Théâtre* avec lequel il mutualise, à bon escient, certains enseignements dans le cadre d'une pluridisciplinarité affichée. Le théâtre a donc une place importante dans la formation. Celle-ci présente une bonne complémentarité avec les autres formations de l'établissement : elle s'inscrit dans la continuité de la licence *LLCER*, qui comporte trois parcours (anglais, espagnol, italien). Toutefois, la fermeture du parcours italien de la licence interroge sur le vivier disponible pour le parcours international du master et sur l'avenir de ce parcours. Le partenariat avec Milan renforce pourtant l'ouverture internationale de la formation et offre une belle opportunité aux étudiants.

La formation est ouverte sur l'international, mais cette ouverture est moins forte que ce qu'on peut attendre dans un master de langues. Le parcours en partenariat avec Milan est pertinent et débouche sur un double diplôme. Les deux autres parcours n'offrent pas de partenariat international bien structuré. Les mobilités sortantes étudiantes sont étonnamment faibles (un seul étudiant en 2018-2019, année non affectée par la crise sanitaire, puis aucun les années suivantes.) Cette faiblesse n'est pas vraiment analysée par l'équipe pédagogique qui surévalue la qualité de l'ouverture internationale du master (niveaux affichés cinq et quatre sur un maximum de cinq). Des projets de parcours avec l'université de Liverpool et de participation au programme Turing sont toutefois à l'étude, ce qui pourrait aider à améliorer l'internationalisation. Les mobilités entrantes, bien qu'un petit peu plus dynamiques, restent à un niveau assez bas (cinq avant la crise sanitaire puis seulement deux).

La formation bénéficie d'un adossement recherche de qualité et se positionne comme un master prioritairement recherche. Elle est adossée à l'unité de recherche *Identité culturelle, textes et théâtralité* et les enseignements du master sont étroitement articulés avec les thématiques du laboratoire. La formation à et par la recherche est bien assurée grâce aux enseignements à la méthodologie de la recherche, l'accompagnement au mémoire de recherche au quatrième semestre (S4, 30 crédits), et à une variété d'approches pédagogiques (compte-rendu de colloques, journées d'étude, organisation de séminaires). Le laboratoire accueille les étudiants pour un stage. La forte proportion d'heures d'enseignement assurées par des enseignants-chercheurs ou chercheurs correspond aux ambitions des règles fixées par l'établissement en la matière (75 %). Le service de documentation et son personnel viennent en appui pour cette formation à la recherche.

La formation intègre quelques éléments de professionnalisation et construit des partenariats avec les acteurs culturels locaux. Ils comprennent une convention avec le théâtre du Chapeau rouge et des conventions en cours de signature avec la maison Jean Vilar Bibliothèque nationale de France (BNF) et le Conservatoire. Un stage de 35 heures en M1, qui peut se faire dans le laboratoire de recherche ou à l'extérieur, permet d'ouvrir les étudiants au monde professionnel. Sa durée reste toutefois trop faible pour permettre une réelle professionnalisation. Des intervenants extérieurs assurent 18 heures d'enseignement d'insertion professionnelle. Le master n'a pas de parcours spécifique adapté pour les stagiaires de la formation continue et n'est pas ouvert à l'alternance. Les analyses d'autoévaluation restent, dans l'ensemble, assez confuses et peu détaillées.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche compétences est embryonnaire et reste à travailler. La formation définit ses objectifs et s'appuie sur ces objectifs pour déterminer les contenus des enseignements, ce qui est perceptible dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement (décision de renforcer l'enseignement de méthodologie). Le mémoire du S4 peut jouer un rôle important dans l'évaluation des compétences mais il est toutefois difficile de déterminer si l'approche compétences est prise en compte dans l'évaluation du mémoire et si, plus globalement pour l'ensemble des unités d'enseignement (UE), la formation aboutit à un alignement satisfaisant des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) et de l'évaluation sur les objectifs en matière de compétences. La formation n'utilise pas les possibilités offertes par la mise en place du niveau bloc de connaissances et de compétences. La formation surévalue son positionnement dans l'avancement de la mise en place de l'approche compétences et de l'alignement pédagogique (niveau quatre). La valorisation des compétences acquises n'est pas assez évidente non plus.

La formation est engagée dans la voie de la diversification de ses pratiques pédagogiques. Elle le fait avec la mise en œuvre de cours hybrides ou d'utilisation de lieux variés (théâtres, bibliothèque universitaire [BU], etc.) et travaille avec le service dédié Appui à la pédagogie universitaire et innovante (APUI). Cependant, on constate très peu d'innovation pédagogique.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international mais la mobilité sortante des étudiants est trop faible. La formation inclut structurellement une formation à au moins une langue étrangère à un très bon niveau et des dispositifs de préparation à la mobilité sortante de ses étudiants en lien avec la Maison de l'international. Ces dispositifs ne sont toutefois pas très incitatifs puisqu'on note une très faible mobilité sortante étudiante (en dehors du parcours international).

Les contenus de formation ne sont pas adaptés à l'alternance et seulement adaptés à la marge pour un public en formation continue. Le rapport fait état d'adaptations pour les stagiaires de la formation continue (enseignement hybride, effort d'individualisation du parcours) mais la formation n'a accueilli aucun stagiaire de la formation continue et le dispositif est présenté de manière confuse.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les effectifs de chacun des parcours du master sont faibles (en dessous de dix étudiants), très loin de la capacité d'accueil affichée, ce qui représente une faiblesse pour la formation. L'équipe en a conscience puisque le sujet est abordé en conseil de perfectionnement et que la cible est fixée entre 10 et 15 étudiants (dix étudiants pour le parcours international). Le dossier d'évaluation affirme que les causes de cette faible attractivité sont analysées mais n'explique pas les éléments d'analyse. Le master subit sans doute la concurrence des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* pour la poursuite d'études après une licence *LLCER*. La communication externe de la formation n'est donc pas assez développée, même si un travail en ce sens a déjà été amorcé.

La formation suit la réussite de ses étudiants mais l'analyse de l'équipe pédagogique ne correspond pas exactement aux chiffres présentés. Le dossier d'autoévaluation souligne que les taux de réussite sont élevés, mais si on compare le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits de l'année au nombre d'inscrits, on obtient des résultats très hétérogènes (et parfois très bas pour certains parcours et certaines années). Il s'agit peut-être d'abandons en M1 et on regrette le manque d'information. En M2, un certain nombre d'étudiants choisissent de prendre une année supplémentaire pour rédiger le mémoire de recherche, ce qui fait baisser le taux de réussite et qui peut paraître étonnant puisque le nombre d'heures d'enseignement est bas et laisse du temps aux étudiants pour s'investir dans le travail de rédaction.

Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants n'est pas réalisé de manière systématique et organisée. Le master ayant été réorganisé, aucun chiffre n'est disponible. Aucune information n'est non plus donnée sur le nombre de poursuites d'études en doctorat. L'équipe pédagogique affirme assurer un suivi personnalisé mais ne donne aucun élément d'analyse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est suffisant (14 titulaires et dix emplois temporaires pour moins de 40 étudiants) mais la formation n'a pas apporté de précision au sujet de la politique en termes de ressources humaines, si bien que l'appréciation ne peut être complète. Les enseignants utilisent les opportunités de mobilité internationale même si les chiffres restent modestes par rapport à la stratégie annoncée par la formation (deux) et participent aux actions de formation à la transformation pédagogique sans que l'on sache combien sont effectivement impliqués. Les items sur la soutenabilité et la subsidiarité ne font pas l'objet d'une analyse de la part de l'équipe pédagogique mais le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) par étudiant affiché reste raisonnable (22 heures par étudiant), sans doute grâce au faible nombre d'heures d'enseignement étudiant (il serait toutefois difficile de descendre en dessous de l'existant même en prenant en compte le fait que le S4 est tout entier dédié au mémoire).

La formation a mis en place un processus d'évaluation permettant une démarche d'amélioration continue qui reste cependant insuffisante. Elle assure elle-même une évaluation des enseignements mais aucune analyse de ce processus n'est fournie (taux de réponse, méthode d'enquête, utilisation des résultats). Dans le cadre du nouveau cursus à l'université (NCU), un processus établissement doit se mettre en place. La formation dispose aussi d'un conseil de perfectionnement incluant étudiants et personnalités extérieures qui se réunit une fois par an. Globalement, le processus d'autoévaluation a été conduit avec parfois des analyses lacunaires sur certains points et une tendance à la surévaluation de la performance de la formation sur certains items (évalués à cinq ou quatre) alors que la formation ne remplit pas tous les objectifs demandés).

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité.
- Une forte dimension pluridisciplinaire.
- Une bonne adéquation avec les axes thématiques stratégiques d'AU.
- Un double diplôme pour l'un des parcours.

Points faibles

- La faiblesse des effectifs.
- Le manque de mobilité sortante des étudiants en dehors du parcours international.
- Le manque de suivi du devenir des jeunes diplômés (poursuite d'études et insertion professionnelle).
- Une démarche compétences très peu avancée.
- Des efforts de professionnalisation trop modestes.
- Une autoévaluation trop peu précise et parfois excessivement optimiste.

Recommandations

- Améliorer l'analyse de l'attractivité de la formation et garantir la pérennité du parcours international en dépit de la fermeture du parcours italien de la licence *LLCER*.
- Favoriser la mobilité sortante des étudiants par des dispositifs de préparation à la mobilité, des incitations et la mise en place de partenariats structurés avec des universités étrangères.
- Mettre en place un suivi systématique du devenir des jeunes diplômés (poursuite d'études et insertion professionnelle).
- S'engager résolument dans la démarche compétences et l'alignement pédagogique.
- Mettre en place une évaluation systématique de la formation et des enseignements.
- Renforcer le versant professionnalisation du master, en particulier en s'appuyant sur des partenariats avec le monde socio-professionnel et culturel.
- Fonder davantage l'autoévaluation et l'analyse sur des chiffres précis.

MASTER THÉÂTRE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Théâtre*, porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, lettres et langues (ALL) d'Avignon Université (AU), a pour vocation de former les étudiants aux problématiques du spectacle vivant. La formation prépare à divers métiers de la dramaturgie, de la communication et de la médiation culturelle. Créée en 2015, elle a connu une restructuration, passant d'un simple parcours à une mention de master à part entière pour lui assurer d'une meilleure visibilité et une meilleure adaptation aux réalités professionnelles. Ancré dans le tissu du spectacle vivant local, ce master associe la théorie à la pratique et met l'accent sur le plurilinguisme, s'intéressant à la dramaturgie étrangère et proposant des activités en langues vivantes telles que des projets de traduction.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Théâtre* est en bonne adéquation avec les stratégies et les priorités définies par l'établissement. La formation suit les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement grâce à son inscription dans les thématiques du laboratoire Identité culturelle, textes et théâtralité (ICTT), notamment l'axe Théâtre. On constate aussi une bonne articulation avec les autres cycles, notamment les licences de l'UFR ALL, ainsi qu'une certaine complémentarité avec les autres formations du deuxième cycle, même si les liens entre les différents masters de l'établissement ne sont pas encore consolidés, surtout en ce qui concerne les masters portant sur le domaine culturel. La formation a su développer un bon réseau de partenariats au niveau local et régional, notamment avec le Conservatoire d'Avignon. Certains de ces partenariats sont encore en projet et doivent être renforcés. Le master a bien identifié les enjeux de la pluridisciplinarité et ceux de l'interdisciplinarité, mais certaines problématiques en sont encore au stade de la réflexion.

L'ouverture à l'international de la formation reste largement insuffisante. L'ouverture à l'international de ce master reste très faible, car la formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international et ne met pas l'accent sur les partenariats internationaux. Les mobilités entrantes et sortantes des étudiants ne sont pas assez développées et restent à un niveau extrêmement faible.

La formation ne bénéficie pas encore d'un adossement à la recherche assez solide. L'alignement de la formation sur la recherche n'est pas clairement démontré, les modalités d'accueil des étudiants dans les activités du laboratoire n'étant pas bien définies. Une sensibilisation à la recherche figure bien dans la maquette de la formation et plusieurs enseignants-chercheurs proposent des interventions sur les thématiques du master. Néanmoins, les modalités d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants ne sont pas assez diversifiées.

La formation a tissé d'assez bonnes relations avec le monde socio-économique local et propose une professionnalisation adéquate mais ne met pas assez en évidence l'articulation entre le tissu local, les besoins et les compétences requises. Ce master possède un bon réseau de liens avec les acteurs économiques au niveau local. La formation intègre la professionnalisation dans une unité d'enseignement spécifique portant sur les métiers du théâtre, mais elle n'explique pas assez clairement les besoins socio-économiques du territoire dans ses contenus et ne les articule pas suffisamment sur les compétences définies dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en relation avec la valorisation et la validation des activités professionnalisantes comme le stage, surtout en ce qui concerne l'évolution de la formation vers l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en place des activités pédagogiques variées mais n'a pas encore défini de structuration et de valorisation suffisantes pour les compétences visées. La formation n'intègre pas encore assez bien l'approche par compétences. Les objectifs et les méthodes pédagogiques ne sont pas clairement définis et manquent de précision, de la même façon que la valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci n'est pas clairement précisée. Le master comprend un volet intéressant d'activités pratiques mais elles ne mettent pas assez en évidence les compétences visées.

La formation développe et diversifie ses activités mais ne propose pas d'innovations pédagogiques. Le master diversifie ses pratiques pédagogiques, proposant une variété d'activités comme les ateliers ou les séminaires. Toutefois, le mode privilégié d'enseignement reste le présentiel et la formation ne propose pas de modalités d'enseignement hybrides, d'enseignement à distance ou de stratégies pédagogiques innovantes. Les méthodes pédagogiques sont donc majoritairement traditionnelles, n'offrant pas beaucoup de flexibilité pour l'accès à la formation par les étudiants.

La formation est adaptée à l'ouverture à l'international mais la part des langues étrangères n'est pas encore assez forte. Proposant des enseignements qui articulent production théâtrale et activités de traduction, la formation permet à l'étudiant de mettre à profit ses compétences linguistiques de manière concrète par le truchement de projets. Cependant, étant donnée l'ambition plurilingue de la formation, le volume d'enseignement des langues étrangères n'est pas assez important, avec une seule langue étrangère au choix à raison de 18 heures par semestre. La formation inclut une bonne préparation à la mobilité de ses étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore complètement adaptés aux publics de la formation continue mais l'alternance est en cours de concrétisation. Le master n'a pas clairement défini sa politique en matière de formation continue et ne propose pas de formation adaptée à ce type de public, la jugeant inapplicable. Par ailleurs, si l'ouverture d'un parcours en alternance est prévue à la rentrée 2022-2023, on déplore que ce dispositif ne fasse pas l'objet d'une explication circonstanciée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité mais ne développe pas encore suffisamment sa communication et n'analyse pas assez l'évolution de ses candidatures. Proposés au niveau général de l'établissement, les dispositifs d'information sur la formation ne sont pas encore suffisamment développés et précisés pour bien cibler les publics concernés. L'analyse des candidatures n'est pas encore pleinement opérationnelle.

La formation suit assez bien la réussite de ses étudiants. La formation suit de près l'évolution de ses candidatures et de ses inscriptions ainsi que les taux de réussite de ses étudiants qui sont très satisfaisants. En ce qui concerne le suivi des étudiants, un accompagnement personnalisé est proposé et un soutien en Français langues étrangères (FLE) pour les étudiants étrangers est actuellement en projet.

La formation ne fournit pas encore d'analyse satisfaisante de l'insertion professionnelle et ne suit pas assez le devenir de ses diplômés. La formation ne dispose pas de données fiables et n'exploite pas les données existantes pour analyser les tendances d'insertion professionnelle et de poursuite d'études de ses diplômés, la difficulté principale découlant de la restructuration récente de ce master et son évolution d'un simple parcours vers un diplôme à part entière. La fiche de qualité de l'insertion professionnelle n'a pas été élaborée et ne peut donc être analysée de manière approfondie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation n'analyse pas les moyens dont elle dispose de manière circonstanciée. Le master n'a pas précisé l'état de ses moyens et n'a pas analysé ses besoins d'encadrement.

La formation n'a pas encore mis sur pied d'évaluation interne efficace des enseignements et ne s'inscrit pas encore dans une démarche d'amélioration continue de manière satisfaisante. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants s'effectue par le biais d'une grille type proposée au niveau central de l'établissement, si bien que la formation n'est pas directement impliquée dans le processus d'évaluation et ne s'approprie pas assez les résultats des enquêtes, ce qui est préjudiciable à la fois au contrôle de qualité et aux efforts potentiels d'amélioration, pouvant constituer un obstacle au perfectionnement de la formation. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement mais la fréquence de ses réunions est jugée insuffisante.

Conclusion

Points forts

- Une forte adéquation aux enjeux du territoire.
- Une bonne dynamique de coopération avec les professionnels au niveau local.
- Un projet d'ouverture d'un parcours en alternance pour la rentrée 2022-2023 qui constitue un atout pour la formation.

Points faibles

- Un faible niveau d'ouverture à l'international.
- Une communication interne fragile (notamment entre étudiants, administration et enseignants).
- Une politique de suivi d'attractivité et de communication externe peu axée sur les spécificités du master, ne permettant pas à la formation de se démarquer.
- Peu d'innovation pédagogique.
- Une absence de dispositif pour la formation continue.

Recommandations

- Renforcer la communication interne et externe du master.
- Consolider les partenariats locaux.
- Renforcer le volet pratique de la formation.
- Développer les partenariats internationaux.
- Développer les mobilités étudiantes.
- Mieux intégrer l'évaluation de la formation pour une meilleure prise en compte des réponses aux enquêtes.
- Proposer des outils pédagogiques plus innovants.
- Réfléchir à une meilleure intégration des étudiants en formation continue au sein du master.
- Améliorer la visibilité de la formation de manière plus ciblée pour communiquer sur sa spécificité.
- Renforcer l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite des études des diplômés.

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Adossé au laboratoire Identité culturelle, textes et théâtralité, le master *Traduction et interprétation* s'inscrit dans l'axe thématique Culture, patrimoine, sociétés numériques d'Avignon Université (AU) et a pour vocation de former les étudiants aux métiers de la traduction éditoriale. Issue d'un ancien master, cette formation a subi une restructuration en 2018 et représente aujourd'hui une mention à part entière.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Traduction et interprétation* présente une assez bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, même si cet aspect n'est pas pleinement démontré dans l'autoévaluation. La formation montre une très bonne cohérence et une bonne complémentarité avec les autres formations du même cycle, comme en témoignent certaines mutualisations, et elle s'inscrit en continuum avec les autres cycles, intégrant les licenciés des formations linguistiques proposées par l'établissement, tout en ouvrant sur une possible poursuite des études en doctorat. Le master tisse un solide réseau de partenariats académiques régionaux et nationaux, notamment avec des associations impliquées dans la promotion des métiers de la traduction. La formation repose sur un bon degré de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité, bien que celles-ci ne soient pas assez valorisées. On peut regretter l'absence de précision à ce niveau dans l'autoévaluation.

L'ouverture à l'international de la formation suit une assez bonne dynamique mais reste encore insuffisante. La formation présente une certaine ouverture à l'international, mais son principal projet de collaboration vient tout juste de naître et doit encore faire ses preuves (partenariat avec l'université de Thessalonique). Quelque peu paradoxal est le faible taux des mobilités entrantes et sortantes des étudiants au sein de cette formation, situation partiellement justifiée par la nécessité d'être natif dans la langue cible. Il est regrettable, pourtant, de limiter les mobilités étudiantes dans le cadre d'une formation aussi fortement dépendante d'une bonne maîtrise des langues.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche mais n'a pas encore développé de communication interne efficace sur ces dispositifs auprès des étudiants. Intégrant un mémoire de fin d'études ainsi que des séminaires et des colloques proposés par le laboratoire d'accueil et organisés par les enseignants-chercheurs qui participent aussi aux enseignements proposés par ce master, la formation présente un bon adossement à la recherche. Cependant, les modalités d'accueil au sein du laboratoire de recherche et la communication sur les activités de recherche auxquelles les étudiants participent auraient méritées d'être mieux définies.

La formation entretient de très bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre une bonne préparation à l'insertion professionnelle. Elle prend en compte les besoins socio-économiques du territoire en s'appuyant sur le travail des associations professionnelles et intègre des éléments de professionnalisation en permettant aux étudiants d'assister à des interventions dispensées par les professionnels de l'édition et de la traduction. Le master associe les éditeurs et les traducteurs aux projets menés par les étudiants ainsi qu'à son conseil de perfectionnement. La formation s'appuie également sur les préconisations des associations professionnelles pour la définition de ses capacités d'accueil. Le master ne propose pas d'alternance, la jugeant impraticable de par la nature du métier ciblé, mais accueille des étudiants en reprise d'études. Ce dernier aspect aurait mérité d'être mieux défini. De surcroît, la formation offre une très bonne préparation à l'insertion professionnelle, grâce au stage obligatoire, aux interventions des professionnels au sein du master et à la participation des étudiants de master aux événements professionnels tels que les salons. En outre, un mémoire de fin d'études est exigé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées mais n'a pas encore mis en place une structuration et une valorisation suffisantes pour les compétences visées. Elle articule ses méthodes pédagogiques aux compétences visées par le truchement de la conduite de projets. Une telle structuration des méthodes pédagogiques par les projets constitue un véritable atout de cette formation. L'approche par compétences, bien qu'amorcée, n'a pas encore été menée à bien. Par ailleurs, la formation valorise très bien les compétences acquises dans le cursus par le biais d'un projet de publication, mais elle ne valorise pas assez les compétences acquises en dehors du cursus, comme des compétences complémentaires linguistiques ou numériques, par exemple.

La formation diversifie bien ses activités et sa méthodologie mais ne propose pas assez d'innovations pédagogiques. Elle diversifie bien ses méthodes pédagogiques, proposant des activités pratiques, théoriques et collaboratives. Elle ne recourt que sporadiquement à l'enseignement à distance, surtout pour les conférences, et ne s'appuie pas assez sur les innovations pédagogiques.

La formation présente une assez faible ouverture à l'international. Elle reste relativement centrée sur la réalité francophone. Les compétences linguistiques pour la langue étrangère principale sont présumées acquises et l'ouverture à l'enseignement d'autres langues étrangères en est encore au stade de projet. Les mobilités des étudiants ne sont pas encouragées de peur d'entraver la bonne conduite des projets. Même si l'on peut comprendre les raisons d'une telle restriction, il en découle une contradiction majeure entre le besoin d'immersion pour les métiers linguistiques et l'absence de mobilités étudiantes.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le master n'est pas encore proposé en formation continue et aucune offre spécifique n'est encore disponible en ce sens, mais une réflexion a été entamée pour proposer une partie du master en formation continue dans le futur, ce qui constituerait un atout pour la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité mais elle ne diversifie pas suffisamment la communication auprès de ses différents publics et n'analyse pas assez l'évolution de ses candidatures. Elle a su développer son attractivité en adoptant l'approche par projets et le master dispose d'un blog qui permet d'en accroître la visibilité. Aucun événement promotionnel spécifique permettant à la formation de s'ouvrir de nouveaux types de publics n'est mentionné. La formation mesure son attractivité lors des campagnes de recrutement et des séances de son conseil de perfectionnement, mais elle n'a pas encore mis en place d'outils spécifiques d'analyse pour affiner l'appréciation de l'évolution des candidatures et des inscriptions.

La formation affiche de bons taux de réussite, mais également des abandons, sans qu'une analyse aboutie des données statistiques soit proposée. Elle analyse la réussite de ses étudiants lors des jurys et propose des aménagements personnalisés de cursus. Le master connaît un assez bon taux de réussite, mais il y a un certain nombre d'abandons, et la formation n'a pas encore développé de suivi analytique approfondi de la réussite étudiante.

La formation ne fournit pas encore d'analyse satisfaisante de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés. Elle n'exploite pas suffisamment les résultats des enquêtes proposées au niveau central de l'établissement pour l'analyse de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation n'analyse pas les moyens dont elle dispose pour atteindre ses objectifs. La politique en termes de ressources humaines de l'établissement n'a pas fait l'objet d'autoévaluation et les besoins d'encadrement de la formation ne sont donc pas définis avec précision.

La formation n'a pas encore mis sur pied d'évaluation interne des enseignements et ne s'inscrit pas encore assez dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation interne s'opère majoritairement de manière informelle, même si un projet d'évaluation centralisée est en cours au sein de l'établissement. Par ailleurs, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement, mais la fréquence de ses réunions, actuellement une fois par an, aurait gagné à être augmentée.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne préparation à l'insertion professionnelle.
- Un recours intéressant à l'ingénierie de projets.
- Une très bonne diversification des approches pédagogiques et des activités proposées.

Points faibles

- Une absence de modalités d'accueil pour les étudiants en formation continue.
- Des mobilités étudiantes très faibles.
- Une absence de cadre pour l'analyse de l'évolution des candidatures et des inscriptions.
- Une analyse des données de l'insertion professionnelle insuffisante.
- Des modalités d'évaluation de la formation par les étudiants non encore abouties.

Recommandations

- Améliorer l'accueil des étudiants en formation continue.
- Renforcer les mobilités des étudiants.
- Mettre en place des outils d'analyse de l'évolution des candidatures et des inscriptions.
- Améliorer l'exploitation des enquêtes sur l'insertion professionnelle.
- Mettre en place l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Augmenter la fréquence des réunions du conseil de perfectionnement.

MASTER DROIT

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Droit* d'Avignon Université (AU) comprend trois parcours : un parcours *Métiers du droit* ouvert en première (M1) et deuxième année (M2), un parcours *Droit notarial* (M1 seulement), et un dernier parcours, ouvert en 2020-2021, *Droit et numérique* (M1 et M2) non soumis à l'évaluation par le Hcéres du fait de sa création récente. Le master est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion (DEG) d'AU.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit* a une place cohérente dans l'offre de formation, notamment grâce au développement d'un nouveau parcours *Droit et numérique*, suivant partiellement les dernières recommandations de l'évaluation du Hcéres. Il est toutefois dommage que ce parcours ne donne pas lieu à une autoévaluation de la part de la formation. Celle-ci reste centrée sur un parcours très identifié (le M1 *Droit notarial*) avec des partenariats professionnels qui ne dépassent pas le stade local. Malheureusement, il n'est pas offert de M2 aux étudiants. En ce qui concerne le parcours *Métiers du droit*, celui-ci cherche à couvrir l'ensemble des débouchés. La pluridisciplinarité est certes développée, mais un manque d'interdisciplinarité est criant. Ce master se positionne dans la continuité de la licence *Droit*, permettant aux étudiants de se former aux principaux métiers juridiques. Elle autorise une poursuite d'études pour les meilleurs étudiants de licence professionnelle (LP) *Métiers du notariat* alors même que cette formation a une finalité professionnalisante à visée d'insertion immédiate.

La formation ne fait état d'aucun partenariat international spécifique : cela ne relève ni de son ancrage territorial, ni des priorités de l'établissement. Les mobilités sortantes bénéficient de l'appui d'AU à travers la Maison de l'international. Seuls deux étudiants avant la crise de la Covid en ont bénéficié, notamment pour un stage, ce qui est très faible.

L'adossement à la recherche est mince, alors que la formation s'autoévalue très favorablement sur cette dimension. Il s'effectue essentiellement par le biais d'un séminaire de méthodologie de la recherche d'un faible volume horaire (neuf heures en 2020-2021) et de rédactions de mémoires. La plupart des enseignants-chercheurs du département de Droit participent aux enseignements du master.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et des liens avec les milieux socio-économiques. Les échanges et la présence de professionnels dans le cadre des conseils de perfectionnement, journées d'immersion, stages, participent aux partenariats et liens avec le monde professionnel. Les données chiffrées sur le nombre de professionnels (au nombre de 16) intervenant dans la formation ne concernent que 2020-2021. Cette présence professionnelle nombreuse (supérieure aux enseignants-chercheurs) est précieuse car ils proposent des stages qui aboutissent souvent à des embauches. Un partenariat avec le Conseil régional des notaires de Nîmes existe. Douze semaines de stage sont offertes en M2 dans le parcours *Métiers du droit*, une semaine uniquement en M1 *Droit notarial*, ce qui est beaucoup trop court. Alors même que la politique d'AU émet le souhait d'un développement de l'apprentissage et de la formation tout au long de la vie, il est regrettable, que ce master, notamment dans son parcours *Droit notarial*, n'ait pas développé la formation en alternance du fait de la présence de ses professionnels et des stages aboutissant à une embauche.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation construite avec des parcours et des objectifs clairs ne met pas véritablement en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. En effet, les maquettes des deux parcours présentés ne sont pas déclinées en bloc de connaissances et de compétences. Seul un tableau de compétences par unité d'enseignement est donné. Il ne permet pas de mettre en relation les matières et les compétences visées. Aucune certification ni portfolio n'est proposé.

Les pratiques pédagogiques sont variées et classiques pour une formation en droit (études de cas, notes de synthèses, oraux blancs). À la suite de la crise sanitaire, la plateforme Moodle a trouvé sa place dans l'organisation pédagogique de la formation. La pratique de l'enseignement hybride ou à distance, imposée par la crise sanitaire, ne s'est pas systématisée par la suite.

La formation inclut un enseignement en anglais. Il s'agit de « *Common Law Practice* » (commun aux deux parcours évalués). De plus, chaque semestre sur les deux années, un enseignement d'anglais juridique est dispensé (15 heures par semestre), ce qui est assez modeste. Enfin, pour le parcours *Métiers du droit*, un rapport de recherche est à effectuer en anglais (trois heures lui sont attribuées), ce qui est louable. La faiblesse de la préparation à la mobilité et celle de la mobilité elle-même sont à souligner. Le bilan étudiant lors du conseil de perfectionnement indique qu'aucun enseignement en anglais n'est réalisé dans le parcours *Droit et numérique*, ce qui est très dommageable, eu égard à cette spécialisation.

La formation n'est ni proposée en formation continue, ni en alternance. Elle ne met pas en place de modalités adaptées à la formation tout au long de la vie bien qu'utilisant la plateforme Moodle. Pour autant, grâce à l'intervention de professionnels, notamment en M1 *Droit notarial*, de nombreux stagiaires sont ensuite embauchés. Il est fâcheux qu'une telle opportunité ne soit pas mise en place conformément aux souhaits d'AU et aux belles opportunités offertes dans la formation. Seuls neuf étudiants bénéficient d'aménagements en 2020-2021, mais aucune information plus précise n'est fournie. Les demandes de validations des acquis de l'expérience (VAE) et de validations de acquis professionnels et personnels (VAPP) ne sont pas renseignées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La très forte augmentation des candidatures en 2020-2021, dont 38 % vont en M1 *Droit notarial* et 62 % en *Métiers du droit*, s'explique par la sélection désormais effectuée en M1. Avec plus d'un millier de candidatures sur la somme des deux parcours, on s'interroge sur le faible nombre d'étudiants inscrits en M1 *Droit notarial* (moins de 15 la dernière année et moins de 20 l'année précédente). L'établissement met en place des rencontres avec les lycées de la région. Or la formation n'y participe pas. Elle aurait pu, par ce biais, augmenter son attractivité et sa notoriété et éviter aux bacheliers des inscriptions en dehors d'AU. Est à noter une perte nette entre les candidats admis et ceux s'inscrivant dans la formation. Une meilleure communication sur les attendus et finalités du master aurait probablement permis de limiter ce phénomène. Avant la crise sanitaire, la formation attirait de nombreuses candidatures via Campus France (75), permettant à trois étudiants d'intégrer le master.

Le taux de réussite des étudiants dans la formation est très satisfaisant. Il faut néanmoins noter un ou deux échecs en M1, quel que soit le parcours, en raison essentiellement d'abandons ou d'embauches. Tous les étudiants en M2 *Métiers du droit* valident le diplôme.

Très peu d'indicateurs permettent une analyse de l'insertion des étudiants. Le master a été transformé à la suite de la dernière évaluation par le Hcéres et le Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE) n'est pas en mesure de donner les résultats d'une cohorte sur l'insertion professionnelle ni la poursuite d'études. La formation ne met pas en place son propre suivi pour pallier cette absence. Cela nuit à l'évaluation de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est de 64 étudiants en 2020-2021 pour 12 enseignants permanents, ce qui paraît correct et interroge quant à l'affirmation selon laquelle le sous-encadrement au sein du département de Droit est un facteur limitant les possibilités de mobilités sortantes des enseignants-chercheurs.

La formation connaît un processus d'évaluation interne grâce à la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun à l'ensemble des parcours. Il permet, par ailleurs, d'avoir quelques informations sur le parcours *Droit et numérique*. Ce conseil ne s'appuie sur aucun indicateur mais prend en compte les remarques des étudiants qui y participent. On peut regretter la présence d'un seul professionnel en lien avec le notariat et l'absence d'évaluation par les étudiants. Il est également regrettable que le conseil de perfectionnement ne se réunisse qu'une fois par an.

Conclusion

Points forts

- Un partenariat dynamique avec le conseil régional des notaires.
- Un bon taux de réussite.
- Une belle attractivité.

Points faibles

- Une absence d'indicateurs sur l'insertion professionnelle des étudiants.
- Une absence d'évaluation des enseignements.
- L'absence de *M2 Droit notarial*.
- La faiblesse de l'international.

Recommandations

- Mettre en œuvre le parcours *Droit et numérique* permettant une valorisation de ce seul master en droit offert à AU et rejoignant les axes stratégiques de l'établissement.
- Affiner le suivi des cohortes étudiantes quant à l'insertion professionnelle pour permettre une meilleure connaissance du bassin d'emploi, une meilleure adaptabilité de la formation et une mise en place rapide de la formation continue.
- Faire évoluer la composition du conseil de perfectionnement pour accueillir plus de professionnels.

MASTER INNOVATION, ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Innovation, entreprise et société (IES)* d'Avignon Université (AU) propose un parcours unique *Gouvernance des données*. La formation, ouverte sous format classique et en alternance dès sa création en 2018, est accessible en apprentissage depuis 2020 aussi bien en première année (M1) qu'en deuxième année (M2). Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion (DEG) d'AU en partenariat avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) Epure Méditerranée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'intègre parfaitement dans la stratégie de formation d'AU et de manière cohérente par rapport aux autres formations de l'établissement. Le parcours *Gouvernance des données* trouve sa place de manière évidente au sein du grand champ thématique Culture, patrimoine, sociétés numériques de l'établissement. Il s'inscrit dans la continuité naturelle des cursus de licences *Administration économique et sociale (AES)* et, dans une moindre mesure, *Droit* proposés par AU. Il ne souffre pas d'une réelle concurrence locale, le parcours *Droit et numérique* du master *Droit*, également porté par l'UFR DEG, apparaissant plus comme complémentaire que substitut au sein de l'offre de l'établissement. Par construction, la formation se révèle pluridisciplinaire, mêlant les domaines relevant du droit, des sciences sociales et de l'informatique. Elle n'intègre pas encore les problématiques liées au développement durable dans sa maquette – question pourtant essentielle du fait de l'impact écologique des activités numériques – mais ce problème est identifié et des mesures correctives sont en cours de déploiement. L'articulation entre la formation et les projets de l'établissement dans le cadre de l'initiative d'excellence aurait, en revanche, mérité d'être précisée ; les éléments communiqués sur la grille d'autoévaluation et parmi les documents annexes ne sont pas parfaitement cohérents.

La formation développe un programme ambitieux à l'international dans le cadre du parcours Erasmus mundus *European Master in Law, Data and Artificial Intelligence (EMILDAI)*. Le master *IES*, de création récente, n'offre qu'une ouverture internationale très limitée à la date de rédaction du dossier d'autoévaluation de la formation mais fait état de perspectives très positives sous la forme du programme EMILDAI, qui accueille sa première promotion en septembre 2022. Ce programme, financé par la Commission européenne, prévoit des flux significatifs en termes de mobilités entrantes. On ne sait pas, en revanche, ce qu'il en sera des mobilités sortantes, ni si les flux mentionnés concernent uniquement les étudiants inscrits au sein des universités partenaires et s'ils font l'objet, le cas échéant, d'engagements mutuels entre les partenaires.

La formation bénéficie de l'implication d'un grand nombre d'enseignants-chercheurs et d'un bon adossement aux laboratoires de recherche du domaine. L'équipe pédagogique, forte de 32 intervenants, comporte 18 enseignants-chercheurs et 2 doctorants qui dispensent près de 85 % des heures de la formation. Cependant, le nombre d'heures directement consacrées à la formation à et par la recherche est relativement modeste (approximativement 5 % du volume horaire total de la maquette) et se concentre sur le M2, ce qui est un peu tardif. Des chercheurs du Laboratoire biens, normes, contrats (LBNC) et du Laboratoire informatique d'Avignon (LIA) participent aux projets tuteurés de recherche, ce qui est tout à fait appréciable puisque de nature à renforcer l'approche pluridisciplinaire de la formation et à permettre aux étudiants de se confronter à des problématiques très actuelles.

Le master IES s'appuie sur un réseau de professionnels de qualité et propose les éléments de professionnalisation attendus pour une telle formation. La création de la formation résulte de l'expression d'un besoin des milieux socioéconomiques locaux et nationaux. Elle s'appuie sur le soutien d'un réseau de professionnels aux compétences avérées qui interviennent pour 20 % des enseignements fondamentaux de la maquette, sans que l'on sache – et c'est regrettable – quelle est la répartition de ces interventions entre M1 et M2. La formation est accessible aussi bien au public en formation initiale qu'au public en formation continue, sans que des parcours spécifiques à ces différents publics ne soient prévus. Compte tenu des possibilités d'alternance, cela ne pose pas de problème. La maquette, traduite en blocs compétences, permet, comme on est en droit de l'attendre, au public en formation continue de ne valider que les blocs de compétences souhaités. Le temps dévolu à l'acquisition d'expérience professionnelle quelle qu'en soit la modalité (stage, apprentissage, contrat de professionnalisation) est conforme à ce que l'on peut attendre. Les unités d'enseignement (UE) de professionnalisation, en M1 comme en M2, sont de nature, tant dans leur contenu qu'au niveau de leur volume horaire, à permettre un accompagnement satisfaisant des étudiants dans leur processus d'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose une maquette dont le contenu est cohérent avec l'intitulé de parcours ; elle ne valorise cependant pas assez les compétences acquises durant le cursus. La maquette a été construite autour de trois (ou quatre, les éléments présentés ne sont pas parfaitement clairs) blocs de compétences. Ceux-ci ne transparaissent malheureusement pas à la lecture de la maquette. Il convient de reconnaître que le rattachement du parcours *Gouvernance des données* à une mention IES, dont les raisons historiques sont certes clairement expliquées mais demeurent surprenantes, ne facilite pas l'alignement entre les compétences présentées par la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et celles attendues dans le cadre du parcours. Un rattachement à une mention plus en lien avec la gestion des données aurait peut-être été plus pertinente à cet égard.

Les pratiques pédagogiques, sans être particulièrement originales, sont variées et adaptées à la formation. Les enseignements sont dispensés, classiquement, sous forme de cours magistraux, travaux dirigés, projets de groupes. Ils font appel à des outils numériques pertinents (Moodle, logiciels et bases de données spécifiques) ainsi qu'à des études de cas. La formation n'a, en revanche, pas recours à l'enseignement à distance ou hybride et indique ne pas le souhaiter. Si l'on peut comprendre ce choix, une telle possibilité pourrait toutefois être de nature à faciliter les échanges et les interactions dans le cadre du parcours EMILDAI.

Le contenu de la formation est, à l'heure actuelle, assez peu adapté pour permettre son ouverture internationale. L'enseignement de l'anglais se résume à trois modules de 12 heures au cours des trois premiers semestres de la formation. Ceci paraît bien faible dans l'absolu et, plus encore, dans le contexte d'ouverture du master IES sur un cursus Erasmus mundus. Aucune matière n'est enseignée en langue étrangère, ce qui, là encore, est assez décevant compte tenu du domaine considéré et de l'évolution de la formation. Si la possibilité de stage à l'étranger est mentionnée, on ne sait rien du nombre d'étudiants partant effectivement à l'étranger.

Les contenus et dispositifs de la formation ont été pensés pour les publics en alternance ; ils sont adaptés aux publics en formation continue, mais aucune demande n'a encore eu lieu à ce jour. Le rythme d'alternance retenu est à la fois classique et adapté. Le passage en apprentissage en 2020 est un succès, avec un nombre de contrats (principalement en M2) tout à fait significatif dès la deuxième année de fonctionnement. Le suivi spécifique à l'apprentissage est assuré par un gestionnaire et un ingénieur rattaché au Service de la formation tout au long de la vie (SFTLV), ce qui est suffisant pour garantir un suivi de qualité. L'absence d'inscrits à la formation continue n'est pas analysée, ce qui est regrettable.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une attractivité croissante et, globalement, satisfaisante pour une formation jeune en dépit d'une politique de communication réduite au strict minimum. La formation limite sa communication à une présentation aux étudiants des licences portées par l'UFR DEG et à un blog/site Internet. Il n'est fait mention d'aucune participation à des salons ou autres manifestations de nature à faire connaître la formation. Ceci est d'autant plus regrettable qu'elle est de création récente et souffre donc d'un déficit structurel de notoriété. S'ajoute à cela, comme le reconnaît la formation, un positionnement du parcours *Gouvernance des données* au sein d'une mention IES qui nuit à sa visibilité. Le nombre de candidatures augmente régulièrement, signe d'une identification croissante de la formation, mais reste assez nettement en deçà des capacités d'accueil annoncées. Le taux de sélection, proche de 40 %, et le taux de transformation, de l'ordre de 60 %, fluctuent peu sur la période de référence.

Les indicateurs d'attractivité sont suivis par le conseil de perfectionnement, mais on ne sait pas quelles sont les conclusions auxquelles il aboutit. Les niveaux très élevés sur lesquels s'autopositionne la formation paraissent donc quelque peu optimistes.

Les taux de réussite sont élevés, résultat probable du suivi individualisé que permet le petit effectif des promotions, mais le taux de fuite entre M1 et M2 est important. En M1, le taux de réussite dépasse les 80 %. On note néanmoins que 10 % de l'effectif n'a validé aucun crédit *European Credit Transfer System* (crédits ECTS) en 2020 et 2021. Faute d'explication, on ne peut savoir si cela est lié à l'effet conjoncturel de la Covid ou si cela traduit une lacune dans le processus de sélection/recrutement. Le taux de réussite en M2 avoisine les 100 %. En revanche, on note un taux de fuite significatif entre le M1 et le M2 – de l'ordre de 15 à 20 % – sans qu'aucune explication ne soit donnée. Là encore, on s'interroge sur de possibles lacunes au niveau du processus de recrutement.

La formation étant de création récente, le suivi de l'insertion professionnelle est encore incomplet, mais les premiers résultats sont très positifs. Les diplômés ne sont pas encore suivis dans le cadre de l'enquête à 30 mois mise en œuvre au niveau de l'établissement. En revanche, la formation assure un suivi des cohortes au travers de l'association des anciens étudiants. Elle indique des taux d'insertion professionnelle supérieurs à 90 % à 12 et 24 mois. Au-delà de ce bilan quantitatif très positif, on regrette de ne rien savoir sur le niveau des emplois occupés ni sur les rémunérations associées. On ne sait pas non plus comment le conseil de perfectionnement se saisit de ces informations.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique, constituée de 32 intervenants, dont les deux tiers de permanents, présente un effectif suffisant pour assurer efficacement l'encadrement et le suivi d'une quarantaine d'étudiants. La formation regrette le peu de mobilité internationale au sein de l'équipe pédagogique – même si le projet EMILDAI devrait améliorer la situation – ainsi que le faible soutien dont elle bénéficie en termes d'accompagnement à la pédagogie. Cette dernière remarque est quelque peu surprenante dans la mesure où l'établissement indique mettre en œuvre des dispositifs d'aide au développement des méthodes pédagogiques au travers de la mission d'Appui à la pédagogie universitaire et innovante (APUI).

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui fonctionne, mais l'évaluation des enseignements est largement perfectible. La formation indique être en attente de la mise en place par l'établissement d'un dispositif centralisé d'évaluation des enseignements. Pour l'heure, chaque enseignant est incité à recueillir l'avis des étudiants à la fin des cours et une évaluation semestrielle est en place sous le contrôle des responsables d'année. On ne dispose malheureusement pas d'éléments plus précis, ce qui est regrettable. Le conseil de perfectionnement paraît, en revanche, fonctionner tout à fait correctement. Sa composition est équilibrée et des exemples concrets de mesures proposées par le conseil de perfectionnement sont présentées et attestent de son bon fonctionnement.

Conclusion

Points forts

- Une formation originale qui répond à un besoin important.
- Le développement d'un parcours *Erasmus mundus*.
- Un démarrage prometteur au vu des réalisations déjà accomplies.

Points faibles

- Un manque de cohérence entre la mention de rattachement et le contenu du parcours unique.
- Une politique de communication trop timide qui nuit à la visibilité et à l'attractivité de la formation.
- Des conditions de mobilités entrantes/sortantes dans le cadre du parcours EMILDAI imprécises.

Recommandations

- Réfléchir au rattachement du parcours à une mention à l'intitulé plus pertinent, voire à la réunion des parcours *Gouvernance des données* et *Droit et numérique* (master *Droit*) au sein d'une même mention pour en faire un marqueur fort de l'offre de formation d'AU.
- Renforcer la visibilité de la formation par une présence sur les salons et dans la presse spécialisée, notamment.
- Profiter du programme EMILDAI pour définir, précisément, une politique ambitieuse en termes de mobilité internationale pour les étudiants, et mobiliser, si possible, le programme *Formasup Apprenticeship for Mobility in Europe* (FAME) proposé par le CFA Epure Méditerranée.

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Management sectoriel (MS)* d'Avignon Université (AU) propose trois parcours de formation : *Commerce international du vin et œnotourisme (CIVOE)*, *Commerce international et management interculturel (CIMI)* et *E-Tourisme et management de projets touristiques (E-tmp)*, qui propose une possibilité de double diplôme dans le cadre d'une co-accréditation avec l'université allemande de Worms. Le master est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion (DEG) d'AU.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec les grands champs thématiques d'AU et s'articule de manière assez cohérente avec l'offre globale de formation de l'établissement. Le master MS se rattache logiquement à l'axe stratégique Culture, patrimoine, sociétés numériques d'AU. Il offre un débouché naturel aux étudiants diplômés de la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* et, dans une moindre mesure, à la licence *Administration économique et sociale (AES)* du fait de la faiblesse en langues des diplômés de cette formation. Au niveau de l'offre de deuxième cycle, la formation n'explicite pas son positionnement par rapport au master *Culture et communication* alors que cela aurait été pertinent du fait de proximités évidentes. La dimension pluridisciplinaire est assez marquée, mêlant importance des langues, approche managériale et, pour le parcours *E-tmp*, dimension numérique. Les enjeux du développement durable sont clairement présents au travers d'enseignements sur la responsabilité sociale des entreprises et, pour les parcours *CIVOE* et *E-tmp*, sur le tourisme durable, ce qui paraît normal compte tenu de leur finalité.

L'ouverture internationale de la formation est forte aussi bien du point de vue des flux entrants que sortants. La formation accueille des étudiants internationaux à hauteur de 10 % de son effectif, ce qui est tout à fait satisfaisant. Une part de ce flux résulte d'un accord d'échange développé entre le parcours *E-tmp* et l'université de Worms. Dans le cadre de ce partenariat, cinq étudiants inscrits au sein du parcours *E-tmp* (soit 20 % de l'effectif) ont la possibilité de réaliser leur deuxième année (M2) au sein de l'université de Worms, et réciproquement, afin d'obtenir un double diplôme. Ce partenariat est très pertinent pour le parcours et constitue une réelle valeur ajoutée. Il est cependant dommage que l'on n'en sache pas plus sur son fonctionnement (nombre d'étudiants allemands effectivement accueillis, raisons pour lesquelles la limite des cinq mobilités sortantes n'est pas atteinte). Les parcours *CIMI* et *CIVOE* imposent, quant à eux, la réalisation d'un stage à l'étranger, ce qui se traduit par un flux important d'étudiants en mobilité sortante (40 en période pré-Covid).

L'adossement à la recherche relève essentiellement de l'intervention des enseignants-chercheurs dans la formation, ce qui est faible au niveau master. Le nombre d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique est cohérent avec ce que l'on peut attendre d'une formation de deuxième cycle, avec une implication logiquement plus forte en première année (M1) qu'en M2. Cependant, le nombre d'heures de formation à et par la recherche est très faible (36 heures). Aucun module d'initiation à la recherche n'apparaît dans la maquette. L'équipe pédagogique est consciente des faiblesses de la formation sur cet axe de son autoévaluation, mais ne propose malheureusement pas de pistes d'évolution.

Le master MS peut s'appuyer sur un réseau de professionnels qui interviennent dans la formation et a su tisser plusieurs partenariats avec les acteurs socioéconomiques locaux. L'équipe pédagogique compte approximativement 50 % d'intervenants professionnels, plus fortement impliqués en deuxième année. Si cette proportion est conforme au standard, on regrette de ne pouvoir apprécier la compétence de ces intervenants faute d'information. Les partenariats locaux permettent à la formation de prendre en compte les besoins du territoire et d'intégrer les évolutions du secteur. La formation ne propose pas de parcours spécifiquement ouverts à la formation continue, pas plus que de parcours en alternance. Cette possibilité, indiquée être à l'étude, est de nature à renforcer l'expérience professionnelle acquise par les diplômés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette présente un contenu globalement cohérent par rapport aux objectifs et finalités du master MS, mais le manque d'information, particulièrement marqué sur cet item de la grille d'autoévaluation, ne permet pas d'en apprécier pleinement les qualités. Le master MS, *a priori* plutôt orienté vers les disciples des sciences de gestion, présente une maquette à la coloration «langues» très marquée, renforcée par le positionnement de la formation dans la continuité de la licence LEA d'AU plus que de la licence AES (cf. *supra*). Ce choix de positionnement, certes original, aurait mérité d'être expliqué. On ne sait pas, par ailleurs, sur quelles bases les différents modules de la maquette ont été associés aux compétences décrites dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). On ne sait pas non plus pourquoi le choix a été fait de concentrer les enseignements sur les semestres impairs et de réserver l'intégralité des semestres pairs aux stages, ce qui n'est pas inhabituel en M2, mais beaucoup plus rare en M1.

La formation propose des modalités pédagogiques variées et adaptées à chacun des parcours. Outre le traditionnel format cours magistraux/travaux dirigés, le master MS a recours à de multiples méthodes d'enseignement innovantes (classes inversées, jeux sérieux, ateliers terrains, etc.) ainsi qu'à l'hybridation dans certaines matières pour un volume horaire légèrement supérieur à 10 % des heures étudiants, ce que l'on peut considérer comme un bon équilibre. Il est manifeste que la formation réalise des efforts louables sur le terrain de la pédagogie.

Le master MS propose une formation poussée aux langues étrangères ainsi que de larges possibilités d'expériences dans plusieurs pays européens et d'Amérique latine. L'apprentissage de deux langues étrangères, dont l'anglais, est obligatoire. Le volume horaire consacré à ces enseignements est conséquent puisqu'il représente près d'un quart des heures de la maquette. À cela s'ajoutent deux enseignements disciplinaires dispensés en anglais. Les étudiants non francophones bénéficient, quant à eux, de 36 heures (en M1 et en M2) de français langue étrangère. Le parcours CIVOE propose, en outre, le passage de la certification professionnelle *Wine & Spirit Education Trust* (WSET), spécifique au secteur viticole, en anglais. Le taux de validation de cette certification est très proche de 100 %. La réalisation d'un stage à l'étranger est obligatoire dans deux des trois parcours du master (CIMI et CIVOE, cf. *supra*). On ne sait cependant que très peu de choses sur la façon dont les étudiants sont accompagnés dans leurs démarches de mobilités. On relève toutefois qu'un module de préparation à la mobilité a été introduit dans la maquette en septembre 2022.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne propose pas de dispositifs spécifiques pour la formation continue même si elle accueille quelques étudiants en reprise d'études. Le master MS a procédé à trois validations des acquis de l'expérience (VAE) et deux validations des acquis professionnels et personnels (VAPP) au cours de la période de référence. Le nombre de demandes est supérieur mais non renseigné. La formation est manifestement plus tournée vers la formation initiale que la formation tout au long de la vie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La politique de communication du master MS est très concentrée sur les formations internes à AU ; son vivier de candidatures, dépendant pour une part importante de la plateforme Études en France, est assez volatil et le nombre d'inscrits en M1 est en baisse régulière. La formation oriente l'essentiel de sa communication vers les étudiants de licences LEA et *Géographie et aménagement* d'AU. Il n'est pas fait état de participation à des salons qui permettraient d'étendre sa visibilité et son vivier. Entre un tiers et la moitié des candidatures relèvent de la plateforme Études en France, ce qui constitue une proportion très importante et non maîtrisée. On regrette, à cet égard, de ne pas savoir quelle part des admis représentent ces candidatures, ce qui aurait probablement permis de mieux comprendre l'origine des évolutions importantes constatées au niveau de certains parcours (chute de 40 % des candidatures pour le parcours CIVOE entre 2018 et 2020, par exemple). Le taux de sélection est relativement élevé (25 % de taux d'admission) tandis que le taux de transformation et de l'ordre de 60 %, mais est en baisse tendancielle. Globalement, le nombre d'inscrits chute de plus d'un quart sur la période de référence sans que cela n'appelle de réflexion particulière de la part de la formation, qui indique être très satisfaite de ses résultats sur ce volet.

Les taux de réussite de la formation sont élevés en M1 comme en M2 quel que soit le parcours ; loin d'attester de l'efficacité des dispositifs d'accompagnement, ces résultats sont la conséquence d'un système de compensation entre semestres impairs (académiques) et semestres pairs (stages). Les différents parcours présentent des taux de réussite qui dépassent les 90 % en M1 comme en M2 ce qui, selon la formation, justifie l'absence assumée de dispositifs spécifiques d'accompagnement des étudiants. On peut, toutefois, s'interroger sur la signification de ces chiffres dans la mesure où les moyennes annuelles dépendent pour 50 % de la note de stage.

La formation et l'établissement suivent l'insertion professionnelle des diplômés; si les taux d'insertion communiqués sont élevés, l'adéquation entre le type d'emplois occupés et le niveau du diplôme pose question.

Les enquêtes à court terme, conduites par la formation, et à 30 mois, conduite par l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP), indiquent toutes des taux d'insertion professionnelle élevés. Le taux de contrats à durée indéterminée (CDI) est également important. En revanche, l'enquête à 30 mois démontre que les emplois de niveau cadre ou assimilé sont largement minoritaires alors que les enquêtes à court terme présentent une image beaucoup plus favorable. Compte tenu de l'absence d'analyse de ces divergences, il est difficile d'apprécier la réalité de la situation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est de taille suffisante pour répondre aux besoins d'encadrement de la formation, mais le volume horaire en face à face est assez léger; la formation dispose également d'indicateurs de suivi communiqués par l'établissement, mais on ne sait pas précisément quel usage en est fait.

L'équipe pédagogique est constituée pour moitié d'enseignants-chercheurs (permanents et associés) et de doctorants qui couvrent l'ensemble des disciplines de la formation et représentent un ratio étudiants/enseignants très légèrement supérieur à dix sur l'ensemble du cycle. Les échanges entrants ou sortants avec des établissements étrangers sont très limités, ce qui est un peu surprenant compte tenu, en particulier, du partenariat avec l'université de Worms. Les volumes horaires étudiants en M1, et surtout en M2, ne sont pas très élevés (350 heures en M1, 280 en M2), conséquence logique du choix de concentrer les enseignements sur les seuls semestres impairs. On ne sait malheureusement pas à quel point cette situation résulte d'un choix pédagogique assumé ou de contraintes extérieures à la formation.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui fonctionne, mais on ne sait rien de précis sur l'évaluation des enseignements.

La formation indique que l'établissement est en cours de déploiement d'un dispositif centralisé d'évaluation des enseignements. Compte tenu des informations communiquées, il n'est pas possible de savoir si la formation fait partie de la phase test de ce projet d'établissement, si elle a recours à son propre questionnaire d'évaluation, ou même si elle en propose un. Le conseil de perfectionnement paraît, en revanche, fonctionner tout à fait correctement, comme en atteste le compte-rendu du dernier conseil communiqué en annexe du dossier d'autoévaluation. Sa composition est équilibrée, mais paraît surabondante (près de 50 membres, sans compter les invités), ce qui pourrait nuire à son efficacité.

Conclusion

Points forts

- Une dimension internationale affirmée.
- Un positionnement original.
- Une insertion professionnelle rapide.

Points faibles

- Une maquette dont le volume horaire est faible, tout particulièrement en M2 et concernant les matières disciplinaires.
- Un positionnement atypique pour une mention relevant des sciences de gestion.
- Une insertion professionnelle dont la qualité interroge.

Recommandations

- Renforcer le volume horaire de la maquette, en particulier sur les matières disciplinaires.
- Préciser le positionnement et les cibles de la formation, quitte à changer d'intitulé de mention.
- S'assurer, avec les milieux socioprofessionnels, du niveau des débouchés de la formation.
- Mobiliser plus fortement les étudiants afin qu'ils profitent pleinement des possibilités de double diplôme dans le cadre du parcours *E-tmp*.

MASTER CULTURE ET COMMUNICATION

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Culture et communication* de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales d'Avignon Université (AU) propose deux parcours, *Arts et techniques des publics* et *Médiations, musées et patrimoines*, qui commencent dès la première année et s'inscrivent dans la continuité de deux parcours de la licence *Information, communication*. La formation est adossée à deux unités de recherche : une unité mixte de recherche (UMR), le centre Norbert Elias, et une équipe d'accueil, le Laboratoire culture et communication.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Culture et communication* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique Culture, patrimoine, sociétés numériques (CPSN) et est centré sur la connaissance des pratiques culturelles des différents publics. Il s'inscrit dans la continuité de la licence *Information, communication*, qui comporte deux parcours préparant à l'intégration de chacun des parcours du master aux mêmes intitulés. Le master se présente comme complémentaire du master *Histoire*, avec lequel il mutualise certains enseignements dans le cadre d'une pluridisciplinarité déjà travaillée en licence qui inclut également d'autres disciplines (sociologie, droit, géographie, etc.). Il a développé un solide réseau de partenariats, comme celui avec l'Institut supérieur des techniques du spectacle. Par ailleurs la formation est fortement impliquée dans le Campus des métiers et des qualifications «Industries culturelles et créatives» comme dans le projet de Villa créative.

La formation est peu ouverte sur l'international. Elle fonctionne sans partenariat international structuré même si un séminaire ou de brefs séjours à l'étranger sont organisés dans chaque parcours. Les mobilités sortantes étudiantes restent en nombre limité (sans que l'on puisse mener une analyse précise étant donné que deux des trois années ont été fortement affectées par les contraintes sanitaires Covid) mais il est intéressant de noter qu'il s'agit majoritairement de stages effectués à l'international.

La formation bénéficie d'un adossement recherche approprié. Il s'appuie sur deux unités de recherche en sciences de l'information qui assurent chacune plus spécifiquement l'adossement recherche d'un des deux parcours. Les thématiques et spécialisations de ces unités de recherche sont cohérentes avec les objectifs du master. La formation à et par la recherche est essentiellement organisée autour du travail de préparation de deux mémoires, un en première année (M1), un en deuxième année (M2, 15 crédits au quatrième semestre). Les unités de recherche accueillent chaque année quelques stagiaires et des unités d'enseignement (UE) dédiées sont proposées. La proportion d'heures d'enseignement assurées par des enseignants-chercheurs ou chercheurs (65 %) permet de bien garantir un lien réel formation-recherche.

La formation s'appuie sur de nombreux partenariats avec le tissu économique et associatif local, en particulier le milieu socioculturel, et intègre des éléments de professionnalisation pertinents. Il n'est pas précisé si ces différents partenariats font l'objet de conventions. Le nombre d'heures assurées par des intervenants professionnels (35 % des enseignements et 28 intervenants de statuts variés) contribue fortement à la professionnalisation des étudiants. Des stages sont obligatoires à la fois en M1 et M2. Un étudiant suit sur les deux années au minimum six mois de stage et au maximum dix mois. La valorisation du stage de M1 est un peu faible (deux crédits), celle du stage de M2 est plus équilibrée (12 crédits), même si son articulation avec le portfolio n'est pas précisée (dans la même UE, le stage compte pour 12 crédits, le portfolio pour trois crédits mais chacun vaut coefficient un, les coefficients n'étant pas alignés sur les crédits). On note une bonne utilisation du projet tutoré et le nombre de crédits dédiés aux projets tutorés est important (14 ou 15 selon le parcours). La formation intègre la dimension entrepreneuriale via le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE) et présente une bonne ouverture à l'autoentrepreneuriat. Dans le cadre du partenariat avec l'Institut supérieur des techniques du spectacle, 12 places étaient réservées pour de la formation continue (FC), mais ce partenariat a pris fin sans qu'il soit précisé combien de stagiaires FC ont pu en bénéficier. La formation ne propose plus de dispositif spécifique FC et n'accueille presque plus de stagiaire FC. Elle n'est pas ouverte à l'alternance mais prépare une ouverture pertinente étant donné les objectifs du master.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. L'équipe pédagogique s'est engagée dans la démarche compétences à partir de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'utilisation d'un portfolio articulé avec le stage de M2, la présence de projets tutorés ainsi que la prise en compte des activités conduites par les étudiants dans le cadre des deux associations Muséocom et Tube à idées vont dans le sens de l'alignement pédagogique et de l'adaptation de l'évaluation à la démarche compétences tout en permettant une bonne dynamique de valorisation des compétences. La maquette est claire et équilibrée. La formation n'utilise cependant pas encore les possibilités offertes par la mise en place du niveau blocs de connaissances et de compétences.

La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques très variées. Elles sont en présentiel mais aussi en modalités hybrides, bien que le distanciel ne soit pas majoritaire. La formation met en œuvre une pédagogie par projet et par immersion à travers une variété d'approches et en lien avec les institutions culturelles partenaires et les deux associations liées à la formation. Les institutions culturelles partenaires accueillent les étudiants en offrant ainsi des espaces diversifiés.

L'adaptation des contenus pour permettre une ouverture à l'international n'est pas un objectif prioritaire de la formation. Celle-ci inclut un enseignement de l'anglais (adapté à la communication) et 36 heures d'enseignement en anglais, mais le niveau des étudiants en anglais est identifié comme un frein au développement de ces enseignements, qui serait pourtant pertinent afin de permettre d'augmenter le nombre de stages effectués à l'international. La formation ne propose pas non plus de deuxième langue vivante (LV2), ce qui limite fortement son ouverture à l'international. Elle inclut une préparation à la mobilité sortante en lien avec la Maison de l'international mais le nombre d'étudiants en mobilité sortante reste limité. Il n'y a quasiment pas de mobilité entrante.

Le master prend en compte les besoins du public de formation continue mais ne propose pas d'alternance. La formation proposait un parcours adapté à la FC en partenariat avec l'Institut supérieur des techniques du spectacle qui a fermé (en 2022) pour des raisons essentiellement liées aux difficultés de financement du partenaire, ce qui a entraîné une baisse importante du nombre de stagiaires FC. L'adaptation du cursus se fait désormais de manière individuelle. Le master n'est pas ouvert en alternance alors que cette modalité serait pertinente pédagogiquement et pourrait offrir de nouvelles opportunités aux étudiants. L'équipe pédagogique l'envisage pour le prochain contrat.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master est attractif, même s'il ne remplit pas totalement sa capacité d'accueil. Le nombre de candidatures augmente et son attractivité tient sans doute aux spécialisations originales qu'il propose dans l'offre nationale de poursuites d'études en master dans le domaine de la communication. Le parcours *Arts et techniques des publics* intéresse plus d'étudiants mais le parcours *Médiations, musées et patrimoine* maintient ses effectifs à un niveau convenable. La communication externe de la formation est faible, notamment en termes de référencement en ligne.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est bon en M1 comme en M2 (90 %). Quelques étudiants redoublent le M2 pour finaliser le mémoire d'études ou bénéficient d'une année de césure.

La formation suit le devenir de ses étudiants : l'insertion professionnelle est de bonne qualité (taux d'insertion selon le parcours entre 80 et 90 % à trente mois et très majoritairement en adéquation avec le secteur d'activité). L'augmentation du nombre d'étudiants en recherche d'emploi sur la dernière promotion enquêtée peut s'expliquer par les conséquences de la crise sanitaire. Le parcours *Arts et techniques des publics* insère mieux (et à un niveau de salaire supérieur) que le parcours *Médiations, musées et patrimoines* mais est plus sensible au contexte sanitaire et économique (plus d'étudiants sont en recherche d'emploi sur la dernière enquête). Le suivi des diplômés est assuré par le Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE). Les taux de réponse sont corrects (80 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens en ressources humaines (RH) qui lui permettent de fonctionner mais avec une certaine fragilité. En effet, 65 % des enseignements sont assurés par des titulaires et l'intervention de professionnels est pédagogiquement pertinente. La fragilité est perceptible dans le nombre important d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER, cinq) qui viennent remplacer des enseignants-chercheurs qui ont quitté l'équipe pédagogique pendant ce contrat. Le master a besoin de forces suffisantes pour l'enseignement mais aussi pour l'encadrement et le suivi des projets pédagogiques et des mémoires. Les items sur la soutenabilité ne font pas l'objet d'une analyse de la part de l'équipe pédagogique mais la formation a fait des efforts pour diminuer le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) total. Le nombre d'heures «étudiant» reste élevé (presque 900 heures pour un parcours et 864 heures pour l'autre) alors que la formation comporte également de six à dix mois de stage, ce qui est assez lourd.

Le master a défini un processus d'évaluation interne pour le faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an et propose des pistes d'amélioration. Les étudiants et les représentants du monde professionnel sont bien impliqués. Toutefois, l'évaluation des formations et des enseignements n'a pas été conduite.

Conclusion

Points forts

- La richesse des partenariats avec les institutions culturelles et le monde socio-professionnel.
- L'équilibre entre la formation par et à la recherche et la professionnalisation.
- La pédagogie par projet et immersion.

Points faibles

- L'ouverture à l'international trop limitée.
- Le manque d'évaluation de la formation et des enseignements.
- Une certaine fragilité d'encadrement par les enseignants-chercheurs.

Recommandations

- Renforcer l'ouverture internationale en améliorant le niveau d'anglais des étudiants et en développant davantage d'enseignements en anglais ainsi que d'autres langues majeures, en recherchant des partenariats internationaux académiques ou professionnels et en favorisant la mobilité sortante, en particulier pour les stages.
- Mettre en place une évaluation systématique de la formation et des enseignements.
- Continuer la réflexion et le travail sur la démarche compétences et la mise en place des blocs de connaissances et de compétences.
- Développer l'alternance.
- Stabiliser l'équipe pédagogique.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) d'Avignon Université (AU) comporte un parcours unique : *Géomatique et conduite de projets territoriaux* (GEOTER). Il offre cependant, en première (M1) comme en deuxième année (M2), deux options : *Aménagement* et *Recherche*. Deux modules d'enseignement supplémentaires par semestre permettent d'intégrer le master dans le cursus master en ingénierie (CMI) *Modélisation géographique du territoire*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences humaines et sociales.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master GAED, communément désigné par son intitulé de parcours GEOTER, a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique Culture, patrimoine, sociétés numériques (CPSN) d'AU au travers des impacts territoriaux du numérique. Il enseigne en effet la collecte de l'information géographique, son traitement, sa représentation et sa communication, pour qu'elle soit mobilisée pour la conception, la conduite et l'évaluation de projets d'aménagement et dans la compréhension des transformations des interactions sociales et spatiales. Il s'inscrit dans la continuité de la licence *Géographie et aménagement*, continuité renforcée par le CMI. Il présente une ouverture pluridisciplinaire vers la sociologie, les sciences politiques ou encore l'informatique. La formation par ses enseignements en aménagement intègre totalement les enjeux du développement durable.

La formation est très peu ouverte à l'international. Elle ne présente aucun partenariat international et affiche seulement une sortie en trois ans et un flux d'entrées moyen de quatre par an venant d'Afrique du Nord, se démarquant ainsi de la stratégie d'établissement. L'adossement d'un CMI au master devrait pourtant dynamiser les mobilités.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de grande qualité. Plus des trois quarts des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs issus de l'unité mixte de recherche (UMR) *Étude des structures, des processus d'adaptation et des changements de l'espace* (ESPACE), commune avec les universités de Nice et Aix-Marseille et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). 90 heures de cours sont identifiées recherche dans la maquette. Les étudiants participent aux projets du laboratoire via leur mémoire, des stages ou contrats rémunérés. Les mémoires des M2 option *Recherche* sont définis de façon tripartite (étudiant, master, UMR ESPACE). Une dizaine d'étudiants chaque année sont en lien direct avec le laboratoire.

La formation présente des liens significatifs avec le monde socio-économique mais qui, pour un master professionnalisant, restent conventionnels. Les mémoires-études de M1, les ateliers collectifs de M1 et M2, les stages, les interventions de professionnels (120 heures), les relations avec les anciens participent de cette interaction. Elle permet des ajustements permanents de la formation pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. La formation n'étant pas en apprentissage, un effort est fait avec 60 heures dédiées au projet professionnel des étudiants. L'entrepreneuriat reste à développer même si une entreprise est créée chaque année. La formation continue est peu présente avec un stagiaire annuel alors même que des modules intensifs existent (trois modules de 30 heures) et sont très peu valorisés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour de maquettes cohérentes avec ses objectifs. L'alignement pédagogique avec les objectifs s'appuie sur une pédagogie par projet permettant de mettre en œuvre les connaissances et compétences transmises et de vérifier leur acquisition. L'acquisition des compétences se fait de façon progressive sur les deux années et ces compétences sont clairement en adéquation avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La construction de blocs de compétences est bien avancée. La publication de travaux d'étudiants est également un moyen de valoriser les compétences acquises.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques, en s'appuyant fortement sur les projets de durée variable (deux jours à quatre mois) individuels et collectifs, le plus souvent avec rendus aux partenaires. Ils permettent ainsi de mobiliser les savoirs et les compétences acquises de manière plus conventionnelle. Des jeux de rôles sont aussi utilisés pour la dimension de conduite de projet. La formation s'appuie sur un enseignement en présentiel, l'expérience de l'hybridation liée à la Covid n'ayant pas rencontré des résultats probants en particulier sur les enseignements techniques.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais modestes à raison de 18 heures par semestre. Peu d'enseignements sont donnés en langue étrangère à l'exception de rares interventions de chercheurs invités. L'usage de nombreux logiciels en anglais favorise l'apprentissage des termes techniques. Il n'y a pas de mise en œuvre d'accompagnement à la mobilité au cours du cursus si ce n'est le montage du dossier de mobilité. On peut ainsi regretter à un niveau master ce manque d'intérêt pour l'internationalisation de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas ouverts à l'alternance. La formation est ouverte aux publics de la formation continue mais sans adaptation spécifique. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) sont restreintes (une par an en moyenne). Au regard des débouchés professionnels du diplôme, ce positionnement est certainement à réévaluer, avec de vraies opportunités en apprentissage et en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une réelle attractivité, même si le nombre de candidatures (80) reste modeste par rapport aux formations de grandes métropoles. Un effort de communication au niveau national est assuré (site Internet, salons spécialisés), qui mériterait d'être accru. La présence sur les réseaux sociaux est en cours de développement. Le suivi statistique des candidatures a pu montrer une baisse d'attractivité sur certaines zones (Nord-Est de la France) avec l'accroissement de la concurrence. Il convient toutefois de rester attentif au recrutement, le taux de réussite en M1 relativement faible étant de l'avis de l'équipe pédagogique lié à des erreurs d'orientation ou des difficultés d'adaptation aux exigences du master.

La formation affiche des taux de réussite des étudiants corrects dans l'ensemble du cycle, malgré une faiblesse en M1. En effet, le fort échec des étudiants internationaux affecte le taux de réussite global en M1. Il conduit, avec un nombre significatif d'autres orientations en M2, à un taux de passage de M1 en M2 anormalement faible de 60 % (20 à 12). Une fois en M2, les étudiants valident quasiment tous le diplôme, même si un si faible effectif en M2 est regrettable (12 étudiants pour une capacité d'accueil de 40). Du tutorat est mis en œuvre pour les étudiants internationaux mais sans résultats probants.

L'analyse de l'insertion professionnelle est complète. La formation, avec son faible nombre de diplômés, a un suivi exhaustif de ses anciens. L'insertion est quantitativement très bonne, avec des emplois en rapport avec la formation. Le bémol porte sur le niveau de rémunération des diplômés assez faible au regard du niveau de qualification, en lien avec une place importante des débouchés dans la sphère publique. La poursuite d'études en doctorat est des plus réduites (aucune les trois dernières années).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est bon, avec un total de 16 enseignants-chercheurs titulaires intervenants. Les professionnels sont nombreux à intervenir. Ils assurent une faible part des enseignements, souvent sur des éléments techniques (*Environmental Systems Research Institute [ESRI]*, éditeur de logiciels Systèmes d'information géographique - SIG).

La formation dispose d'outils pour assurer son suivi, son pilotage et son amélioration continue. Des tableaux de bord permettent, avec des indicateurs portant sur l'ensemble de l'activité de la formation (effectifs, ancrage social et territorial, international, réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle), d'avoir une information intéressante mais qui ne semble pas être totalement exploitée. Le conseil de perfectionnement se compose de l'équipe pédagogique, des délégués étudiants, de personnalités extérieures et de la secrétaire pédagogique. Ses conclusions sont prises en considération, même si le rôle des extérieurs dans ce conseil est insuffisant. Le dispositif d'évaluation des enseignements centralisé est encore en phase de test et ne concerne pas encore le master. La formation a mis en place une évaluation de la totalité des enseignements de M2 (le dossier indique aussi « et des intervenants », ce qui n'a pourtant pas lieu d'être) sur le fond. En M1 les modalités d'évaluation des enseignements restent à la discrétion des enseignants. Ces éléments restent insuffisants pour assurer une amélioration continue de la formation, même si l'équipe pédagogique capitalise sur ces remontées.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de qualité.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Une formation reconnue dans le monde professionnel de la géomatique.

Points faibles

- Un manque d'ouverture à l'international flagrant.
- Des effectifs très réduits en M2 pour une formation à forte insertion professionnelle.
- Une absence d'apprentissage.
- Un taux de réussite relativement faible en M1.

Recommandations

- Améliorer l'attractivité pour atteindre la capacité d'accueil en M2 tout en restant attentif à la qualité et la cohérence des candidatures.
- Mettre en œuvre une politique de mobilité internationale des étudiants (au moins sous forme de workshop).
- Envisager le passage à l'apprentissage au moins en M2 afin d'améliorer l'insertion professionnelle vers les entreprises.
- Renforcer l'accompagnement des étudiants en difficulté en M1.

MASTER HISTOIRE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Histoire* d'Avignon Université (AU) est une formation comprenant deux parcours : *Histoire, culture, politique, société (HCPS)*, avec une vocation recherche, et *Patrimoines et cultures numériques (PCN)*, ouvert aux métiers du patrimoine. Il se complète des modules du cursus master en ingénierie (CMI) *Ingénierie en histoire et multimédias*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences humaines et sociales.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Histoire* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique Culture, patrimoine, sociétés numériques (CPSN) d'AU. Il apporte les connaissances historiques fondées sur l'analyse de patrimoines écrits, archéologiques et muséaux, dans une approche diachronique (de l'Antiquité aux mondes contemporains), complétée d'enseignements spécialisés dans le domaine des humanités numériques et des techniques informatiques appliquées à l'histoire. La formation mutualise plusieurs enseignements avec le master *Culture et communication*, induisant une pluridisciplinarité facilitée. Le parcours *HCPS* valorise ses relations académiques avec les nombreuses universités partenaires des trois laboratoires appuis de la formation au travers de séminaires et conférences. Le parcours *PCN* en revanche a construit en priorité des partenariats avec des établissements culturels et musées locaux et régionaux. L'ensemble des parcours présente de bonnes synergies avec les partenaires locaux de ce domaine stratégique autour du patrimoine.

La formation est très peu ouverte à l'international. Elle ne présente aucun partenariat international, même si un projet existe avec l'université de Bergame. Elle affiche seulement deux sorties et trois entrées en trois ans, se démarquant ainsi de la stratégie de l'établissement. Pour un master orienté vers la recherche, ces chiffres sont particulièrement réduits.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Une part importante des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs rattachés à trois unités mixtes de recherche (UMR) Centre national de la recherche scientifique (CNRS) : le Centre Norbert Elias (UMR 8562), le Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévale (CIHAM, UMR 5648), Histoire et sources des mondes antiques (HISOMA, UMR 5189). Le parcours *HCPS* prévoit des séminaires de recherche et une formation à la recherche et par la recherche au travers de mémoires aussi bien en première année (M1) qu'en deuxième (M2). Ces séminaires sont également ouverts aux étudiants du parcours *PCN*. Les laboratoires accueillent les étudiants en stage. La nécessaire sensibilisation à l'intégrité scientifique est assurée dans l'ensemble des enseignements. Le master respecte ainsi les cadres attendus d'une formation à la recherche en histoire.

La formation intègre des éléments de professionnalisation. Elle délivre des cours de préprofessionnalisation et prépare aux concours de la fonction publique territoriale (attaché de conservation, assistant de conservation, bibliothécaire). Elle fait intervenir dans la spécialité *PCN* des acteurs des milieux du patrimoine et de la conservation (24 intervenants). Ils participent à la définition du parcours. Une période de 18 semaines de stage est obligatoire. La mise en place de projets tutorés en lien avec le monde professionnel n'est que conseillée ; on peut regretter sa non systématisation. La dimension professionnalisation apparaît insuffisante dans le parcours *HCPS*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour de maquettes cohérentes avec ses objectifs et une vraie progression pédagogique au travers d'une spécialisation progressive, tout au moins pour le parcours PCN. Pour le parcours HCPS, le format séminaire, classique pour ce type de formation, est surtout basé sur les méthodes de recherche. Ce parcours compte trop peu d'heures de formation (400 heures pour le M1 et le M2 dont 144 de langues). Les compétences acquises sont valorisées d'une part dans la rédaction des mémoires et d'autre part lors des stages qui permettent la mise en application des cours théoriques dans les deux parcours. Un référentiel de compétences de la formation, en cohérence avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation, a été élaboré, avec des compétences regroupées en blocs, mais n'a pas conduit à sa traduction en modules dans les maquettes. L'approche compétences n'est donc pas encore réellement mise en œuvre.

La formation applique des pratiques pédagogiques classiques. Un effort est fait sur les enseignements hors les murs sur différents terrains : archéologique, services d'archives, bibliothèques et musées, visites de patrimoines urbains. Un effort de diversification aurait été pertinent.

La formation inclut un fort volume d'enseignement en langue étrangère, avec deux langues obligatoires à raison de 18 heures chacune par semestre. Le latin est proposé en option. *A contrario*, on peut regretter que, compte tenu de l'accent mis par l'établissement sur le développement de l'enseignement en langue anglaise dans les CMI, aucun enseignement ne soit donné en langue étrangère dans cette formation. L'accompagnement à la mobilité est assuré sur volontariat par la Maison de l'international. L'équipe pédagogique comprend un enseignant-chercheur en charge des accords Erasmus et du suivi des étudiants à l'étranger.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas ouverts à l'alternance et ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue. La validation des acquis de l'expérience (VAE) vient de connaître son premier diplômé en 2021. La formation ne capitalise donc pas sur ces dispositifs pour favoriser sa professionnalisation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité correcte malgré une offre importante à proximité (Montpellier, Aix). Le nombre de candidats a connu une hausse notable entre 2019-2020 et 2020-2021 (+ 35 %), pour atteindre 131 en M1, mais le nombre d'inscrits en M1 est resté stable. Un effort de communication est fait lors des forums organisés par l'université et lors de sessions spéciales pour les étudiants en troisième année de licence (L3). Les candidatures et le nombre d'admis sont similaires dans les deux parcours, assurant un accroissement du taux de pression et donc de la sélection.

La formation affiche de bons résultats de réussite des étudiants dans l'ensemble du cycle. Les taux sont satisfaisants (78 % en M1 et 74 % en M2), même si on observe une petite déperdition d'étudiants entre M1 et M2. Les résultats sont meilleurs dans le parcours PCN que dans le parcours HCPS (57 % seulement en M2). La formation assure un suivi précis de ces résultats.

L'analyse de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle est gérée par l'établissement, mais la formation manque de données pour évaluer le niveau d'insertion professionnelle des étudiants (pas de typologie de contrat, pas de niveau de rémunération). La poursuite d'études est importante, soit par un doctorat, soit par la préparation d'un concours d'enseignement. La poursuite d'études en doctorat n'est pas bien documentée, ce qui est dommage pour le parcours HCPS, qui a une orientation recherche plus forte. Des rencontres avec d'anciens et nouveaux étudiants sont organisées pour mieux comprendre les chemins de l'insertion. Les enquêtes montrent une difficulté à trouver son premier emploi stable avant 18 (50 %) voire 30 mois (70 %) avec une grande diversité de métiers. Il n'est pas fourni d'éléments précis sur les emplois (type, salaire), ce qui ne permet d'analyser cette réalité.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est bon, avec un total de 19 enseignants-chercheurs titulaires. Les enseignants-chercheurs assurent les deux tiers des heures de cours. L'enjeu de l'internationalisation et de la diversification pédagogique n'est pas totalement intégré.

La formation dispose d'outils pour faciliter son pilotage. Des tableaux de bord avec des indicateurs portent sur l'ensemble de l'activité de la formation (effectifs, ancrage social et territorial, international, réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle), ils alimentent annuellement la réflexion du conseil de perfectionnement. Ce dernier se compose de l'équipe pédagogique, des délégués étudiants (deux par niveau et par parcours), de trois personnalités extérieures issues du public et de la secrétaire pédagogique, assurant une bonne représentativité en son sein. Les conclusions du conseil de perfectionnement sont prises en compte pour assurer une amélioration continue de la formation. Le master *Histoire* ne dispose pas de dispositif d'évaluation des enseignements. Celui de l'établissement est encore en phase de test et ne le concerne pas encore. L'équipe pédagogique n'a pas mis en place d'évaluation interne. L'évaluation des enseignements n'étant pas une obligation récente, c'est particulièrement problématique.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de qualité.
- Des parcours clairement identifiés dans leurs objectifs.
- Un effort pour l'apprentissage des langues.

Points faibles

- Un suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études trop imprécis.
- Un manque d'ouverture à l'international.
- Une approche par compétences par encore consolidée.
- Des effectifs peu étoffés en M2.

Recommandations

- Améliorer les dispositifs de préprofessionnalisation afin de faciliter l'insertion des étudiants et introduire des projets tutorés.
- Mettre en œuvre une politique de mobilité internationale des étudiants (sensibilisation, aides, accords de partenariats).
- S'engager résolument dans la démarche compétences.
- Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études afin de mieux guider les étudiants.
- Étoffer un peu la maquette (heures «étudiants») pour compléter les compétences des étudiants.

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Sciences sociales* d'Avignon Université (AU) propose un parcours unique, *Politiques sociales*. C'est une formation destinée à la fois à un public en formation initiale et un public en formation continue. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Sciences sociales s'inscrit dans les priorités thématiques de l'offre de formation de l'établissement. Il s'inscrit ainsi dans l'axe Culture, patrimoine, sociétés numériques (CPSN) d'AU au travers en particulier de la numérisation des organisations (dématérialisation, fracture et inclusion numérique, protection des données sensibles). Il participe au développement de l'offre professionnalisante en accueillant de nombreux étudiants en formation continue en première année (M1), en dépit de sa présentation sous forme d'un parcours unique, dans un parcours spécifique, réservé à des professionnels du secteur sanitaire et social, désireux de préparer le Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS). Ces étudiants peuvent ensuite poursuivre en deuxième année (M2). Le master propose également une poursuite d'études aux étudiants diplômés de la licence *Administration économique et sociale (AES)* et éventuellement de la licence *Droit*. Il est pluridisciplinaire, croisant les sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion. Il s'articule avec le parcours *Gouvernance des données* du master *Innovation, entreprise et société*, un enseignement est mutualisé.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Elle ne présente aucun partenariat international et n'affiche aucune mobilité, se démarquant ainsi de la stratégie d'établissement. La formation porte un constat de cette inexistence de mobilité. On peut regretter une absence de stratégie pour la pallier.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche correct. Plus de la moitié des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs issus des différentes disciplines enseignées, membres du Laboratoire biens, normes, contrats (LBNC). 126 heures de cours sont identifiées recherche dans la maquette. Néanmoins le laboratoire n'accueille pas de stagiaire de la formation.

La formation présente des liens significatifs avec le monde socio-économique mais qui restent informels. Les échanges sont nombreux avec les professionnels, intervenants, commanditaires de projets tutorés ou tuteurs de stage permettant d'améliorer l'offre de formation, mais ne donnent pas lieu à agrégation et analyse. Pourtant, de nombreux cadres des politiques sociales, issus des collectivités territoriales, des services de l'État, du monde associatif ou d'organismes privés interviennent dans la formation (152 heures) pour permettre aux étudiants de comprendre et adopter le regard du praticien des politiques sociales sur les dispositifs d'action sociale. Une unité d'enseignement (UE) *Professionalisation* en M2 sensibilise les étudiants aux débouchés de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche programmatique de la formation est complexe. Une très grande diversité d'enseignements induit une maquette peu lisible pour les étudiants, conduisant, comme l'atteste le conseil de perfectionnement, à des cours peu utiles. Cela induit une multiplication des évaluations avec trop d'enseignements dans la maquette. Ce constat se retrouve dans le référentiel de compétences qui apparaît complexe. La formation tient compte d'un secteur professionnel en forte mutation, conduisant à des adaptations continues. Elle valorise l'engagement étudiant dans l'association du master (Sol'R).

La formation présente une diversité de ses pratiques pédagogiques mais qui restent peu « innovantes ». En plus des enseignements « classiques », les mises en situation constituent un point innovant. De nombreux travaux en autonomie sont également mis en œuvre, favorisant la montée en compétences. La formation ne propose pas d'enseignement à distance, malgré la présence importante de public en formation continue. L'équipe pédagogique adopte des objectifs et modalités pédagogiques variés pour tenir compte des remontées des conseils de perfectionnement, présentant une grande pluralité.

La formation présente une très faible ouverture internationale avec simplement un enseignement de l'anglais à raison de 12 heures par semestre, ce qui est très modeste. Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère. Il n'y a aucune mobilité entrante et sortante. L'équipe pédagogique n'en fait pas un sujet, ce qui est regrettable.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas ouverts à l'alternance mais à la formation continue. Un groupe spécifique en M1 est réservé aux étudiants en formation continue dans le cadre d'un partenariat Consortium Vaucluse Alpes Sud associant le master et le collège coopératif Provence Alpes Méditerranée (PAM). Il permet de proposer une offre de niveau M1 adaptée aux parcours nécessitant une certification (M1 CAFERUIS) ou des modalités de poursuite d'études en M2. Pour le M2, l'emploi du temps est aménagé sur la semaine avec les cours les mercredi et jeudi pour tous et le vendredi uniquement pour les étudiants en formation initiale. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont restreintes mais les validations des acquis professionnels et personnels (VAPP) sont très nombreuses, en liaison avec le cursus en formation continue (près de 20 par an). La formation propose donc un vrai dispositif pour favoriser la formation continue mais qui, présenté comme un parcours, ce qu'il n'est pas, rend peu lisible le dispositif.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une réelle attractivité. Le nombre de candidatures est en hausse (même si les chiffres, cumulant les candidatures Campus France, sont difficiles à analyser). Un effort de communication est assuré, en particulier à destination des étudiants de l'établissement, mais est bien moindre à l'extérieur malgré une refonte du site Internet. La présence sur les réseaux sociaux est en cours de développement. Le suivi statistique des candidatures est assuré, montrant en particulier une hausse des candidatures des juristes depuis la mise en place de la sélection en M1 Droit. Toutefois, la capacité d'accueil de 20 places n'est pas saturée et les effectifs des inscrits restent stables mais modestes (un peu au-dessus de 15).

La formation affiche de bons taux de réussite des étudiants dans l'ensemble du cycle (80 %). Les étudiants en difficulté en M1 sont accompagnés vers la réussite ou réorientés. Faute de données sur ce point, il est difficile d'en apprécier l'efficacité. Il peut s'agir de stagiaires de formation continue ayant mal évalué le volume de travail nécessaire, en particulier en M2.

L'insertion professionnelle est bonne. Elle s'opère dans une diversité de métiers et de statuts en rapport avec la formation. Le nombre de diplômés en emploi dans les enquêtes est correct à 18 mois (65 %) comme à 30 mois (83 %) (un bémol dans l'analyse fournie est qu'il n'y a pas de distinguo entre étudiants en formation initiale et en formation continue). De manière générale, l'enquête d'insertion professionnelle présente des données trop agrégées et donc peu exploitables. La poursuite d'études en doctorat est rarissime, ce qui reste en rapport avec les finalités du master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est correct, avec un total de 11 enseignants-chercheurs titulaires. Les professionnels sont nombreux à intervenir. Ils assurent une part restreinte des enseignements, souvent sur des éléments professionnalisants.

La formation dispose d'outils permettant à l'équipe pédagogique de piloter et d'apprécier sa trajectoire. Les indicateurs des tableaux de bord portent sur l'ensemble de l'activité de la formation (effectifs, ancrage social et territorial, international, réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle). Le conseil de perfectionnement se compose de l'équipe pédagogique, des délégués étudiants, de personnalités extérieures et de la secrétaire pédagogique. Il se déroule deux fois par an. La participation des extérieurs à ces conseils de perfectionnement est insuffisante. Afin de pallier le non déploiement au master de l'outil d'évaluation de l'établissement, la formation a mis en place une évaluation sous forme de questionnaires proposés régulièrement aux étudiants, par semestre ou par cours. Les taux de réponse ne sont pas satisfaisants et ils sont donc peu exploitables.

Conclusion

Points forts

- Des taux de réussite excellents.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Un fort investissement dans la formation continue.

Points faibles

- Une absence d'ouverture à l'international.
- Une maquette de formation trop segmentée et une démarche compétences embryonnaire.
- Une absence d'apprentissage.

Recommandations

- Restructurer la maquette pour limiter les cours à très faible durée et s'engager résolument dans la démarche pédagogique (revoir le nombre et les modalités d'évaluations).
- Mettre en œuvre une politique de mobilité internationale des étudiants (au moins sous forme de workshops).
- Envisager le passage à l'apprentissage au moins en M2 afin d'améliorer l'insertion professionnelle vers les entreprises et pas uniquement vers les secteurs public et parapublic.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Informatique* d'Avignon Université (AU) est centré sur trois grandes thématiques, avec trois parcours correspondants : *Ingénierie du logiciel de la société numérique*, *Systèmes informatiques communicants* (ex *Réseaux informatiques et services mobiles*) et *Intelligence artificielle*. Chaque parcours est proposé en formation initiale classique ou en alternance. Un cursus master en ingénierie (CMI) est adossé à la formation. Tout comme la licence *Informatique*, le master *Informatique* est accueilli et géré par l'unité de formation et de recherche - insertion professionnelle (UFR-ip) Sciences, technologies, santé (STS), au sein du Centre d'enseignement et de recherche en informatique (CERI).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Informatique* s'inscrit dans la stratégie formation de l'établissement. Il s'inscrit au sein de l'axe thématique Culture, patrimoine, sociétés numériques d'AU avec le souhait annoncé (mais non démontré) de renforcer les liens avec l'axe Agrosociétés. Le master s'inscrit dans la continuité de la licence *Informatique*.

Il n'existe pas d'offre pédagogique en lien avec international. Le nombre d'étudiants en mobilité sortante est anecdotique (entre 0 % et 1 %). Il n'y a aucune mobilité entrante malgré la mise en place de bourses ; aucun autre levier dans le recrutement international n'est évoqué dans le dossier. Malgré l'existence d'accords Erasmus avec neuf établissements étrangers, la formation considère que l'alternance est un frein aux liens avec l'international. On regrette que le volet international ne soit validé que par l'obligation d'un stage à l'étranger spécifique uniquement au CMI.

La dimension recherche de la formation est présente mais ne fait pas l'objet d'un cadre formalisé. La majorité des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs (EC, 63 % du nombre d'heures). Le laboratoire CERI accueille chaque année 20 étudiants en stage ou alternance. Cependant le nombre d'heures de formation à et par la recherche est trop faible : le dossier avance le chiffre de neuf sans préciser l'unité (heures ou crédits *European Credit Transfer and Accumulation System* – crédits ECTS).

Les liens avec le monde socio-économique ne sont pas assez développés. 13 % du nombre d'heures est assuré par des professionnels. Chacun des trois parcours peut être suivi en alternance. Il n'existe pas de parcours formation continue spécifique. Le conseil de perfectionnement prétend assurer le lien avec le tissu industriel local pour définir les objectifs et les compétences requises, mais la qualité des deux membres extérieurs n'est pas précisée. Le CERI dit entretenir un réseau de partenaires professionnels locaux mais le dossier indique que le master ne fait pas l'objet de partenariat académique. De plus, les stages industriels ou l'alternance ne peuvent prétendre représenter la seule part des liens industriels. Il est étonnant de lire dans le dossier que de tels liens ne sont pas souhaités de la part d'AU pour cette formation, considérant que le taux d'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisant, compte tenu du fait que les métiers auxquels prépare le master sont en tension.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La pédagogie est bien adaptée aux compétences ciblées par la formation. Le découpage en unités d'enseignement (UE) de la formation au regard des thèmes abordés est cohérent, de même que l'alignement avec le référentiel de compétences. Des UE valident les mises en application théorique (enseignements dits d'applications) mais aucune valorisation des compétences acquises hors cursus n'est proposée.

La formation sait adapter ses pratiques pédagogiques. Les moyens pédagogiques et plus particulièrement les salles sont adaptés en fonction des besoins. Certaines UE sont proposées en mode hybride (basées sur le volontariat des enseignants) mais cette modalité n'est globalement pas assez développée.

L'ouverture à l'international est à développer. Les étudiants suivent obligatoirement une formation en anglais aux premier (S1), deuxième (S2) et troisième (S3) semestres. Il s'agit d'un anglais technique et professionnel spécifique à l'informatique. Aucun cours de spécialité n'est enseigné en anglais. Ce constat est étonnant dans un domaine où l'informatique requiert une bonne maîtrise de l'anglais dans le monde professionnel.

Le master a su développer les modalités de formation continue et d'alternance et s'adapter à un public diversifié. Il peut suivre les enseignements selon plusieurs modalités : en formation initiale, 30 % en alternance et 15-20 % de stagiaires en formation continue en moyenne.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation sait s'adapter en fonction des évolutions de son attractivité. Les dispositifs d'information sur la formation sont variés, même si 75 % des étudiants de première année (M1) proviennent de la troisième année de licence (L3) *Informatique* d'AU. Les capacités d'accueil augmentent progressivement chaque année. Le taux d'accueil dans les différents parcours est satisfaisant. Pour faire face à la demande croissante, la formation a montré une capacité à s'adapter en créant un nouveau groupe pour le parcours *Ingénierie du logiciel de la société numérique*.

Le suivi de la réussite des étudiants n'est pas assez structuré. Il existe un dispositif spécifique pour l'accompagnement des alternants avec la mise en place d'un tuteur. Un dispositif spécifique a été mis en place pour éviter un taux d'échec élevé : le principe de modularité, qui permet aux étudiants de M1 et de deuxième année (M2) de suivre les mêmes UE en fonction de l'avancée de leurs validations d'UE.

La formation est en adéquation entre son contenu, ses débouchés et l'insertion professionnelle. Le taux d'insertion professionnelle est proche de 100 %. Les enquêtes sont réalisées régulièrement tant par le CERI que de façon centralisée par AU. Elles démontrent que les débouchés professionnels du master sont en accord avec les besoins du tissu socio-économique local, régional et national (thème gestion des connaissances, télécommunications et mathématiques appliquées pour l'industrie et le secteur tertiaire). Quelques étudiants poursuivent en doctorat mais il n'est pas précisé ni le nombre, ni les parcours concernés, ni si la thèse s'effectue au sein d'AU ou d'un autre établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation possède un bon d'encadrement en quantité et en qualité. Les enseignements sont dispensés par 66 EC et enseignants vacataires. Le taux horaire moyen d'encadrement par EC est correct malgré l'ouverture d'un nouveau groupe de travaux dirigés (TD) dans un parcours. Les enseignants souhaitant hybrider leurs formations sont accompagnés par les ingénieurs pédagogiques d'AU, mais aucune précision sur le nombre de formations ou le nombre d'heures n'est apportée.

La formation s'inscrit dans une démarche qualité. Le conseil de perfectionnement (commun licence, master et parcours CMI en informatique) se réunit en moyenne cinq fois par an. La composition du conseil, avec entre autres les structures représentées par les membres extérieurs, n'est pas précisée. Avec la labellisation ISO 9001 du CERI, il y a obligation de suivre la qualité des enseignements (recrutement, taux de réussite/échec, insertion, etc.). Pour autant, les données sur lesquelles s'appuyer pour évaluer l'insertion professionnelle ne sont pas assez quantifiées.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive, avec un nombre d'étudiants accueillis chaque année en progression.
- Un taux d'insertion professionnelle proche de 100 %.
- Des ressources humaines en adéquation avec les objectifs.

Points faibles

- Des liens avec le tissu socio-économique peu explicités dans le dossier.
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Des liens avec le monde socio-économique à renforcer : partenariats académiques, vacataires professionnels, consolidation de l'offre et l'accueil en formation continue.
- Une dimension internationale à développer afin de renforcer l'insertion professionnelle : tant les mobilités entrantes/sortantes/stages que les cours du domaine technique enseigné à réaliser en anglais technique.
- Des efforts d'hybridation ou de cours en distanciel à encourager.
- Une poursuite en thèse de doctorat qui doit faire l'objet d'une sensibilisation durant le master.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; Avignon Université ; École centrale de Marseille

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose cinq parcours en deuxième année (M2) après une première année (M1) en tronc commun : *Computational and Mathematical Biology* (CMB), *Didactique des mathématiques* (DM), *Informatique et mathématiques discrètes* (IMD) (aussi adossé au master *Informatique*), *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques* (MA-CEPS), *Mathématiques fondamentales* (MF), *Préparation à l'agrégation de mathématiques* mais aussi le parcours transversal aux autres masters de la faculté des sciences *Compétences complémentaires en informatique* (CCI). La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences.

Aix-Marseille Université est co-accréditée pour cette mention avec Avignon Université et l'École centrale de Marseille (ECM).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Une bonne appropriation de la stratégie de formation en matière d'interdisciplinarité, mais une insuffisante mobilisation des projets structurants de l'établissement et un défaut de lisibilité de l'offre en mathématiques.

La formation s'inscrit à la suite de la licence de mathématiques proposée à AMU. Deux des parcours sont mutualisés avec d'autres masters : CMB est un parcours qui apparaît également dans les mentions de master *Mathématiques appliquées, statistiques*, et *Bioinformatique*. Le parcours IMD est quant à lui adossé au master *Informatique*. Les parcours MF et MA-CEPS sont fortement orientés recherche ouvrant sur une poursuite en doctorat. Les étudiants ayant pour projet professionnel l'enseignement peuvent profiter du parcours *Préparation à l'agrégation de mathématiques*. Le parcours *Didactique des mathématiques* s'adresse essentiellement à des personnes souhaitant s'orienter vers l'enseignement et la recherche en didactique. La formation participe à deux instituts (Archimède et Century), ce qui lui permet de bénéficier de la dynamique interdisciplinaire de l'établissement. Cependant, l'équipe pédagogique mentionne qu'elle ne mobilise pas les opportunités offertes par les projets structurants de l'établissement comme TIGER (Transformation des Formations par la Recherche). Il existe une réelle difficulté pour les publics étudiants concernés, relative au défaut de lisibilité de l'offre du deuxième cycle en mathématiques. Il est difficile en effet de distinguer entre la mention *Mathématiques appliquées, statistiques* et le parcours *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques* (MA-CEPS) de la mention *Mathématiques et applications*.

Une indéniable ouverture à l'international via une double diplomation. Le parcours IMD propose un double diplôme établi avec Roma Tor Vergata. La formation accueille un nombre important d'étudiants internationaux chaque année. En revanche, sur la période évaluée, seulement trois mobilités sortantes sont recensées et aucune mobilité entrante.

La formation dispose d'un bon adossement à la recherche. Elle est portée par l'institut de mathématiques de Marseille (I2M) qui fournit l'essentiel de l'équipe enseignante mais également les stages et poursuites en doctorat. Les enseignements sont très majoritairement assurés par des enseignants-chercheurs et des chercheurs. L'adossement aux unités de recherche est fort. Ces dernières constituent des espaces de prolongement de la formation en accueillant des étudiants en stage de recherche. En cela, la mobilisation du dispositif TIGER serait appropriée.

La formation entretient peu de relations avec le monde socio-économique. On note que 18 heures d'enseignement seulement sont dispensées par des intervenants extérieurs, ce qui est peu.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est cohérent avec les finalités définies mais l'approche par compétences n'est pas mise en place. Il est envisagé de la mettre en place à l'occasion de la définition du projet d'offre de formation qui sera déposé. Les différents parcours sont assez spécifiques (agrégation, recherche, didactique des mathématiques) de ce fait, peu d'unités d'enseignement (UE) sont mutualisées. Il n'est pas précisé s'il existe des mutualisations avec le master *Mathématiques appliquées, statistique*.

Les pratiques pédagogiques sont adaptées à la formation, diversifiées, et valorisent le travail en autonomie des étudiants (Travail d'étude et de recherche notamment). La formation propose deux parcours (MF, MA-CEPS) en enseignement à distance complet. Le parcours CMB s'appuie sur des projets en lien avec les thématiques de l'institut d'établissement CenTuri.

La formation est bien adaptée à l'ouverture internationale. Outre l'accord de double diplomation avec l'université de Rome Tor Vergata, un parcours est dispensé entièrement en anglais. Cela constitue, en complément des cours d'anglais durant 2 ans (20 heures chaque année), une base solide d'adaptation à l'international. Les étudiants ont également la possibilité de suivre des séminaires de laboratoires avec des intervenants internationaux. En revanche, aucun dispositif de certification n'est décrit.

Cette mention n'a pas de dispositif spécifique d'alternance ou de formation continue au-delà de l'aménagement du M2 sur deux ans. Le parcours *Didactique des mathématiques* accueille par exemple des enseignants du secondaire en proposant un tel aménagement. L'enseignement à distance (EAD) des deux parcours pourrait pourtant constituer une opportunité d'étoffer l'offre adaptée à ce public spécifique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

En raison de sa renommée, cette formation reste attractive. En 2020-2021, la formation a reçu 1184 candidatures pour une capacité d'accueil de 95 places. L'équipe pédagogique a retenu 387 candidats dont 108 se sont finalement inscrits. Les effectifs excèdent ainsi légèrement la capacité d'accueil. Une grande disparité dans la répartition des effectifs entre les parcours est constatée en M2. Ce constat ne trouve pas d'éléments d'explication dans l'autoévaluation. Cela participe du manque de lisibilité de l'offre et caractérise le manque identifié d'explicitation du positionnement des différents parcours de la mention, vis-à-vis de l'autre mention de master en mathématiques d'AMU.

Un suivi incertain de la réussite des étudiants et des taux de réussite constatés par l'établissement dramatiquement faibles. Les taux de réussite issus des données validées par l'établissement en M1 [25 % à 35 %] et en M2 [32 % à 52 %] sont beaucoup trop faibles, et en baisse. L'équipe pédagogique identifie qu'il s'agit là d'un problème majeur, mais n'apporte pas d'autre explication que le nombre important « d'étudiants fantômes » et elle conteste ces taux de réussite qu'elle situe pour sa part en M1 dans l'intervalle de 50 % à 60 % et en M2 dans une fourchette de 80 % à 90 %. Étant donné qu'aucun dispositif précis d'accompagnement des étudiants en difficulté n'est décrit, il s'agit là d'un point de faiblesse de cette formation, car un étudiant entrant n'a guère plus de 50 % de chance d'être diplômé en deux ans.

Les débouchés à l'issue du M2 sont nombreux et très diversifiés. On peut noter un taux d'insertion professionnelle de plus de 90 % dans les 30 mois après l'obtention du diplôme, dans le secteur des nouvelles technologies ou du calcul scientifique principalement, mais également dans l'enseignement secondaire après passage des concours de recrutement. Ce bon taux d'insertion des diplômés doit cependant s'interpréter à l'aune du faible taux de réussite. De nombreux étudiants souhaitent également poursuivre leurs études en doctorat, mais le nombre de bourses doctorales n'est pas suffisant pour tous.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour son fonctionnement. Les quelque 113 enseignants et enseignants-chercheurs permanents, sur un effectif total de 140, intervenants qui participent à cette mention proviennent dans leur très grande majorité du département de mathématiques. Avec un enseignant permanent pour 2 étudiants environ, il est clair que les ressources humaines satisfont le besoin d'encadrement.

La démarche d'amélioration continue est inconsistante et défaillante. L'évaluation interne de la qualité n'est pas structurée comme en atteste le dossier d'autoévaluation qui reste très vague sur les démarches d'évaluation des enseignements. De plus, bien qu'un conseil de perfectionnement ait été formé, il ne s'est réuni qu'une seule fois le 3 mai 2017 et sa composition n'est pas fournie. Il est regrettable que le compte-rendu requis ne soit pas non plus disponible et que ce conseil ne se soit plus jamais réuni ensuite. Cette instance indispensable au pilotage de cette mention devra être rendue opérationnelle.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive.
- Une bonne insertion professionnelle dans des domaines variés.

Points faibles

- Un problème de lisibilité de l'offre de formation entre le parcours *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques (MA-CEPS)* de cette mention et la mention *Mathématiques appliquées, statistiques*.
- La défaillance du dispositif de suivi de la réussite étudiante et le taux d'échec trop élevé en première année.
- L'absence de conseil de perfectionnement opérationnel.
- L'absence de mobilisation du dispositif TIGER.

Recommandations

- Améliorer la lisibilité de l'offre de formation entre la mention *Mathématiques appliquées, statistique* et le parcours *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques (MA-CEPS)* de la présente mention. Une réflexion globale est à engager au sein du département de mathématiques.
- Remédier au taux d'échec beaucoup trop important, en particulier en première année. Une véritable analyse de la réussite, peut-être à l'échelle des parcours, s'impose avant de mettre en place les dispositifs d'accompagnement nécessaires à la réussite d'un plus grand nombre d'étudiants.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dument constitué, ayant une activité effective attestée par des comptes-rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions. Ce conseil devrait être une force de propositions pour remédier aux faiblesses de la formation.
- Intensifier l'aspect professionnalisation et mobiliser des dispositifs comme TIGER.

MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Établissements

Aix-Marseille Université
Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (ST2AE)* forme des étudiants à bac + 5 dans le domaine des agrosociétés et hydrosociétés. Il cible une professionnalisation par la formation aux besoins des grandes industries, petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) implantées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) à vocation agroalimentaire, agronomique, environnementale ou de la gestion de l'eau. Six parcours sont proposés : *Hydrogéologie, sol et environnement (HSE)*, *Gestion de la qualité des productions végétales (GQPV)*, *Ingénierie filière fruits et légumes (I2FL)*, *Ingénierie de la production alimentaire (IPA)*, *Qualité et sécurité en alimentaire (QSA)* et *Biologie et biotechnologies environnementales (BBE)*. La formation est partagée avec quatre parcours à Avignon Université (AU) et deux parcours à Aix-Marseille Université (AMU). Trois parcours sont labellisés cursus master en ingénierie (CMI) ; un parcours est certifié Qualiopi.

L'autoévaluation fait apparaître des manques d'informations dans les parcours d'AMU.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit parfaitement dans la stratégie de l'établissement. Elle œuvre dans l'axe stratégique Agrosociétés d'AU et assure un continuum licence-master-doctorat (LMD). Le master permet aux étudiants issus (d'AU ou d'un autre établissement) d'une licence en sciences (dont *Sciences de la vie et de la terre [SVT]* ou *Chimie*) de prolonger leurs études. De même, la poursuite en doctorat à l'issue du master se pratique fréquemment : six au sein d'AU pour 2020-2021 mais aucune précision sur le nombre exact de doctorants hors AU (AMU ou autre). Des partenariats académiques forts existent avec plusieurs centres techniques et des organismes nationaux de recherche (ONR), plus spécifiquement avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). La formation est soutenue par le pôle de compétitivité Innov'Alliance. Compte tenu de la thématique abordée, la pluridisciplinarité est fondamentale et se décline par un socle commun à tous les parcours de première année (M1) et par des projets appliqués en deuxième année (M2).

L'ouverture à l'international est présente mais la stratégie globale n'est pas définie. La proximité avec AMU ne peut expliquer à elle seule le faible taux (6 %) de mobilités entrantes et sortantes (l'année 2020 étant bien entendu écartée compte tenu des conditions sanitaires). Pour autant des initiatives existent, comme le parcours *BBE*, qui propose un double diplôme avec deux universités au Liban et au Brésil (enseignement dispensé exclusivement en anglais et à distance).

La formation est alignée thématiquement avec les activités de recherche d'AU et AMU. Plus de la moitié des heures d'enseignement sont assurées par des enseignants-chercheurs (EC). Le contenu dispensé prend racine dans les projets de recherche. Les thématiques du master sont celles des huit unités mixtes de recherche (UMR) avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et des organismes de recherche publics de la région PACA. Les étudiants reçoivent une sensibilisation à la recherche dans l'ensemble du programme du master et peuvent réaliser leur stage au sein d'un des ONR partenaires (mais seuls cinq à dix étudiants sont concernés).

La formation répond parfaitement aux besoins du tissu socio-économique et bénéficie de cette professionnalisation auprès de ses étudiants. Les compétences affichées et les unités d'enseignement (UE) associées sont cohérentes. 50 % de la formation est assurée par des professionnels, y compris l'encadrement des stages. On souligne la volonté de professionnalisation du master par la mise en place de deux stages obligatoires pour préparer à l'insertion professionnelle ainsi que des cours qui sont dispensés par les branches professionnelles et un encouragement de l'entrepreneuriat (sans pour autant être valorisé sous la forme de crédits *European Credit Transfer and System* (crédits ECTS)). Les professionnels participeraient au conseil de perfectionnement mais le compte-rendu du conseil du 10 juin 2021 ne le mentionne pas, à l'exception des ONR. L'alternance et la formation continue (FC) sont proposées. Les demandes industrielles d'alternants dans un des parcours (*I2FL*) sont croissantes chaque année.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont alignées avec les compétences visées. La mise en œuvre de l'approche par compétences est en cours. 80 % du M1 est commun à tous les parcours. Le M1 comporte un stage court et le M2 un stage long. L'ensemble des étudiants bénéficie d'un portefeuille de compétences et d'expériences mais le dossier ne précise pas s'il s'agit du dispositif « e-portfolio » mis en place par AU. Il n'est pas précisé non plus si les actions liées à l'entrepreneuriat donnent lieu à des crédits ECTS.

La formation innove dans ses pratiques pédagogiques. Les lieux et modalités de formation sont adaptés en fonction des besoins pédagogiques. Il est à souligner que de nombreux travaux de terrain ainsi que l'utilisation courante de l'espace numérique de travail (ENT) sont utilisés comme support ou enrichissement des contenus. De même, il est à remarquer que le développement des pratiques pédagogiques a permis des expériences d'hybridation sur deux parcours menées en appui avec la cellule spécialisée d'AU.

L'ouverture à l'international est à développer. La formation fait figurer un volume horaire trop faible d'anglais, qui est la seule langue proposée. Dans l'un des deux parcours co-accrédités avec AMU (BBE), le M2 est dispensé exclusivement en anglais et à distance, mais ce choix n'est pas argumenté. Cependant, pour tous les autres parcours, aucun enseignement n'est réalisé en anglais sauf cas rare de soutenances de projets ou de bibliographies fournies. L'anglais technique propre aux domaines enseignés n'est pas assez renforcé. Les mobilités sont anecdotiques, tout comme le recrutement international, de l'ordre de 5 %.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés à l'alternance et la formation continue (FC). L'autoévaluation révèle des confusions entre alternance et FC mais pour autant le master s'adapte aux besoins : le dossier ne permet pas d'apprécier si tous les parcours du master peuvent être réalisés en FC (un chiffre de 14 est annoncé pour 2020-2021 mais sans préciser s'il est commun à l'ensemble des six parcours). La FC est proposée comme un cursus individualisé et adapté suite à une analyse du besoin avec le stagiaire. Il est à souligner que le parcours *I2FL* s'effectue uniquement en alternance et l'un des deux parcours co-accrédités avec AMU (QSA) propose également son M2 uniquement en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics mais n'adapte pas sa capacité d'accueil. L'information sur le master est fournie par les canaux usuels sur les deux universités, l'apprentissage et les alumnis étant deux autres canaux complémentaires. L'attractivité de la formation est bonne et globalement constante avec un nombre de candidats conséquents et un taux de sélection proche de 10 %. On note une forte hétérogénéité dans les parcours entre le nombre d'étudiants inscrits et les capacités d'accueil fixées. On regrette l'absence d'analyse sur le parcours *IPA*, qui connaît une très forte demande alors que le nombre d'étudiants inscrits est faible voir baisse (les chiffres diffèrent entre les différentes preuves apportées au dossier) et que le taux d'insertion professionnelle est bon.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est proche de 100 %. Les cas d'abandon sont exceptionnels, comme les stages non validés. Mais ces derniers faits ne sont pas analysés, ni les moyens d'y remédier. Un accompagnement individualisé pour les étudiants en difficulté est proposé dans plusieurs parcours, mais sans préciser l'impact de ce dispositif sur les résultats.

La formation suit le devenir de ses diplômés. Elle bénéficie d'un taux d'insertion professionnelle moyen : 85 %. La poursuite en doctorat est courante mais sans précision supplémentaire (cf. *supra*). La faiblesse du dossier, avec l'absence de données ou des chiffres incertains sur les formations co-accréditées par AMU, ne permet pas une appréciation positive du suivi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité actuelle de la formation est manifestement assurée. Le nombre d'EC impliqués dans la formation n'a pas évolué depuis plusieurs années mais permet d'assurer 60 % des enseignements. Le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) requis pour chaque parcours n'est pas précisé dans le dossier et la charge des EC sur chaque parcours ne l'est pas non plus. La répartition des EC entre AU et AMU n'est pas fournie. De plus, le dossier évoque des liens avec les formations agronomiques à Montpellier et notamment des échanges d'enseignants mais sans plus de détail. Un défaut de personnel administratif est souligné mais sans explication supplémentaire.

La démarche d'amélioration continue est à approfondir. Des enquêtes en fin de M1, M2 et post-diplôme sont réalisées par chaque parcours. Un conseil de perfectionnement commun à tous les parcours se réunit une fois par an et prétend prendre en compte ces retours mais le compte-rendu du conseil du 10 juin 2021 n'en fait pas mention. Le dossier ne permet pas de savoir si une réelle boucle de rétroaction d'amélioration des enseignements est mise en place. À l'exception des ONR, il n'y a pas d'entreprises industrielles présentes au sein du conseil alors qu'elles représentent un bassin d'emploi pour les diplômés. Un parcours possède, à son initiative, un comité de pilotage mais cette pratique n'est pas diffusée à l'ensemble de la mention.

Conclusion

Points forts

- Les thématiques enseignées et l'attractivité des parcours en accord avec les besoins du tissu socio-économique.
- La co-accréditation avec AMU qui élargit l'offre des métiers possibles.
- La présence active de partenariats avec des ONR et des centres techniques.

Points faibles

- Des parcours non homogènes dans le nombre d'étudiants qui postulent et sont accueillis.
- Une faiblesse ressentie dans la coordination entre AU et AMU (remontée des informations dans l'autoévaluation, précisions apportées sur les formations portées par AMU).
- Un processus d'amélioration continue trop imprécis.

Recommandations

- Augmenter globalement les capacités d'accueil et interroger les parcours dont le taux d'admis est en deçà de la moyenne du master.
- Une politique de ressources humaines à aligner pour des objectifs plus ambitieux en termes de capacité d'accueil.
- Développer une stratégie pour l'international : mobilité entrante et sortante, double diplomation, anglais technique à renforcer pour assurer une meilleure insertion professionnelle et la mobilité.

MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; Avignon Université ; Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (STAPS APAS) forme des cadres et de futurs chercheurs dans le domaine de l'activité physique adaptée, et plus généralement des professionnels dans le secteur de la santé, du sport-santé ou éducatif et social pour des publics à besoin spécifique.

Le master est organisé en un parcours unique qui est enseigné dans les trois établissements co-accrédités (Aix-Marseille Université – AMU, Avignon Université, Université de Toulon), avec des options qui peuvent être suivies sur un des sites. Pour AMU, il est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du sport (FSS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation répond à un besoin de formation réel, sans toutefois s'inscrire dans les priorités stratégiques spécifiques de l'établissement. Elle ne s'inscrit pas non plus pour l'instant dans les projets stratégiques d'AMU, mais il est prévu de candidater à des appels à projets dans le cadre des initiatives d'excellence comme TIGER [Transformer et innover dans la formation Graduate via la recherche, financée par le programme d'investissements d'avenir [PIA]]. Le projet n'est cependant pas détaillé. La formation suit la licence STAPS APAS, dans laquelle elle recrute principalement ses étudiants, et il existe une possibilité de poursuite en doctorat. L'articulation des programmes ou un continuum master/doctorat ne sont cependant pas mentionnés. La formation est co-organisée avec deux autres établissements de la région (universités d'Avignon et de Toulon), sous la forme d'une équipe pédagogique commune. D'autres partenaires locaux ou régionaux ne sont pas explicitement mentionnés. Le programme de formation est construit en intégrant les différents domaines de connaissances ou de compétences nécessaires à ses objectifs, et montre une bonne pluridisciplinarité. La formation comprend une unité d'enseignement (UE) d'économie sociale et solidaire, et les responsables font attention à la parité, par exemple pour les intervenants, et à l'égalité des chances lors des entretiens de recrutement en visioconférence.

La formation est peu tournée vers l'international, à la fois en termes de mobilités entrante et sortante. Les enseignements sont dispensés en français, ce qui diminue sa capacité à recruter à l'international, et il ne semble pas que des partenariats avec des établissements à l'étranger soient noués ou envisagés. On note quelques mobilités sortantes, mais le dossier ne rapporte pas de soutien institutionnalisé, en particulier financier.

L'adossement à la recherche de la formation reste limité. La maquette de la formation comprend plusieurs formations à la recherche comme des UE spécifiques (méthodologie de la recherche ou approche scientifique, par exemple) ou des séminaires recherche, et par la recherche, notamment pendant le stage de recherche en quatrième semestre (deuxième année – M2). Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et des chercheurs pour 60 % du total, environ, mais la part entre enseignants-chercheurs et chercheurs des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) n'est pas connue. Des liens particuliers avec des équipes ou unités de recherche labellisées ne sont pas mentionnés, mais des visites de laboratoires et un tutorat de stage font partie du programme de la formation. Les notions de déontologie et d'intégrité scientifique sont abordées dans les enseignements de méthodologie de la recherche, sans plus de détails. L'implication des services de documentation de l'établissement dans la formation, par exemple pour la recherche documentaire, n'est pas mentionnée.

La formation a des liens importants avec le monde socio-économique, mais est actuellement centrée sur la formation initiale. Des professionnels interviennent dans les enseignements (pour environ 40 % du volume), et des UE spécifiques abordent les politiques sport-santé à différents niveaux (collectivités territoriales, politique régionale et rôle de l'ARS, par exemple). La formation n'est pas ouverte en alternance, et les inscriptions dans le cadre de la formation continue sont exceptionnelles. L'existence dans le programme de formation d'un séminaire abordant la création d'entreprise est à souligner.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette de la formation correspond aux objectifs affichés et aux contenus attendus du diplôme en termes de compétences, qui sont alignés sur le référentiel du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation n'est toutefois pas organisée par blocs de compétences, et la différence entre l'évaluation des connaissances et des compétences n'est pas claire. Le dossier ne fait pas non plus mention de portefeuille des compétences mis en place de manière formalisée pour tous. Des compétences informelles peuvent être valorisées, par exemple lors de la soutenance de stage, mais aucune stratégie de valorisation ou de prise en compte des compétences acquises, notamment en dehors du cursus, n'est mise en avant.

Les enseignements reposent sur des approches pédagogiques classiques (cours magistraux, travaux dirigés), en présentiel. Pour l'instant, aucune réflexion sur l'utilisation d'approches pédagogiques innovantes, ou plus diversifiée, ne semble avoir été menée à son terme. L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) est dans l'ensemble réservé à l'UE centrée sur ce sujet, et quelques enseignements sont assurés en visioconférence. L'usage de plateformes type Moodle n'apparaît pas non plus. Cela peut être partiellement expliqué par la répartition de la formation sur trois établissements, avec des environnements numériques de travail différents.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La maquette comprend une UE de formation en langues étrangère (Anglais), et l'anglais est utilisé pour le séminaire de recherche en M2 ; les autres enseignements sont en français et nécessitent un niveau C1 pour les suivre, ce qui limite l'accueil d'étudiants internationaux. Les étudiants ont aussi accès aux plateformes d'apprentissage des langues des établissements partenaires, mais on ne note aucun dispositif particulier incitant à une certification (type *Test of English for International Communication* - TOEIC, par exemple). Il n'existe pas non plus de dispositif d'aide à la mobilité internationale pour les étudiants, mais cela est projeté.

La formation est accessible en formation continue, mais cela reste exceptionnel en pratique. Elle n'est pas adaptée à l'alternance. Il existe un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) en place à AMU, qui a déjà été utilisé pour une VAE totale. Les responsables de la formation n'ont pas mis en place d'enseignements spécifiques pour le public en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive, avec un nombre de candidatures qui a plus que doublé en trois ans (de 182 à 432), alors que les capacités d'accueil sont inférieures à 60 places. La sélection est effective puisque l'équipe pédagogique n'a retenu que 56 candidatures qui se convertissent au final en 39 inscriptions en première année (M1) en 2020-2021. Les capacités d'accueil ne sont donc pas remplies. On pourra regretter une absence d'analyse de l'évolution des candidatures et de leur provenance, qui permettrait notamment de vérifier l'adéquation entre le nombre d'étudiants formés en licence et les débouchés qui s'offrent à eux en master, et plus encore de comprendre la stratégie de sélection à l'œuvre. La formation est visible sur le web, et participe à diverses manifestations comme des journées portes ouvertes, salon des masters, etc.

Les responsables de la formation ne semblent pas non plus suivre et analyser les résultats des étudiants, en particulier en fonction de leurs parcours antérieurs, ce qui permettrait pourtant, en retour, d'optimiser le recrutement. Des dispositifs d'accompagnement particuliers existent pour les étudiants en activité, sportifs de haut niveau ou en situation de handicap, mais apparemment pas en fonction de leurs difficultés dans la formation. Les taux de réussite sont proches de 100 % en M2. En M1, il est indiqué qu'il n'y a pas de redoublement, mais les nombres d'étudiants ayant validé tous leurs crédits ECTS ne correspondent pas au nombre d'inscrits.

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois du diplôme est de 75 %, tous les emplois étant stables et au niveau cadre ou professions intermédiaires, correspondant au niveau master. Ces résultats sont toutefois à nuancer par le petit nombre d'étudiants enquêtés et un taux de réponse juste supérieur à 33 % dans les enquêtes conduites par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les poursuites en doctorat apparaissent limitées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le rapport nombre enseignants-nombre d'heures étudiant est rapporté comme conforme aux préconisations de l'établissement en termes d'équilibre et de soutenabilité. Le nombre d'intervenants dans le master est important, à la fois en termes d'enseignants-chercheurs impliqués et d'intervenants contractuels. Il n'y pas eu

de mobilité d'enseignants à l'étranger ni d'accueil d'enseignants invités sur la période analysée. Il n'apparaît pas que les enseignants aient suivi les formations mises en place par l'établissement, mais une telle possibilité existe, dans au moins un des établissements partenaires de la formation. La stratégie de pilotage et les indicateurs utilisés en termes de coûts, par exemple, et le positionnement de l'établissement ne sont pas clairement explicités.

La démarche d'amélioration continue est en place mais appelle encore quelques ajustements. L'évaluation de l'ensemble de la formation est assurée de façon centrale par l'établissement, avec un taux de réponse élevé, et les responsables de la formation organisent aussi l'évaluation de deux UE par semestre (sans que l'on sache comment ces enseignements sont choisis, par exemple). Le conseil de perfectionnement est en place, et se réunit annuellement. Sa composition affichée comprend des étudiants, des enseignants, des membres du personnel administratif et des professionnels, mais le compte-rendu fourni ne fait apparaître que des enseignants et des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive.
- Une coordination effective et efficace au niveau régional (formation commune à trois universités de la région).
- Une formation qui répond à des besoins professionnels en développement.

Points faibles

- Des effectifs limités au regard du nombre de candidatures et d'une capacité d'accueil non remplie.
- Une approche par compétences insuffisamment formalisée.
- Une ouverture internationale insuffisante.
- Une mobilisation des technologies de l'information et de la communication trop peu développée.
- Une absence de suivi et d'analyse des flux d'étudiants et des facteurs de leur réussite/difficultés.
- Une évaluation incomplète des enseignements.

Recommandations

- Poursuivre la transformation pédagogique afin de formaliser l'approche par compétences et mettre en place les outils permettant le suivi de leur acquisition (e-portefeuille de compétences, par exemple).
- Engager une réflexion sur la diversification des approches et méthodes pédagogiques et renforcer l'aide à l'obtention d'une certification en langue étrangère (par exemple en accordant des crédits d'enseignement).
- Renforcer la démarche d'amélioration continue par le développement de l'évaluation des enseignements et la mise en place d'outils de pilotage.
- Envisager de proposer un parcours accessible en alternance, si cela peut correspondre à des attentes du secteur professionnel et faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

Observations de l'établissement

Le Président d'Avignon Université
A l'attention de
Madame Lynne FRANJIE
Directrice du département d'évaluation des formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Avignon, le 07 février 2023

Objet : Observations générales concernant le rapport d'évaluation des formations de 2^{ème} cycle

V/Réf. : C2023-EV-0840685N-DEF-SC230023414-RT

N/Réf. : DAGAP-PILOTAGE/PhE-AP-FD-LK/n°2023-06

Avignon Université remercie le comité d'experts pour le travail d'analyse réalisé sur l'ensemble de notre 2^{ème} cycle. Un certain nombre de conclusions et de recommandations faites par le comité rejoignent les analyses réalisées à l'issue du cycle d'auto-évaluation de nos masters.

En introduction, le comité précise que le développement de l'alternance et l'internationalisation de nos formations restent encore trop limités malgré des réalisations et une prise de conscience récentes. L'université est en accord avec ces remarques et souhaite renforcer l'attractivité internationale de ses masters et leur professionnalisation à travers le développement de l'alternance. La montée en puissance qualitative et quantitative de l'alternance sera favorisée par le renforcement des capacités en ressources humaines de notre Service de Formation Tout au Long de la Vie qui est chargé de l'accompagnement opérationnel de l'alternance pour toutes les formations de l'établissement, à l'exception de celles de l'IUT et du CERI qui maîtrisent depuis de nombreuses années toute la chaîne d'accompagnement de l'alternance. Le SFTLV a la responsabilité du maintien de l'équilibre financier de ces formations calculé en coût complet et environné. Les règles de ventilation des financements de l'apprentissage sont en cours d'étude et doivent permettre à court terme d'encourager les départements à s'investir davantage dans cette voie.

Service Aide
au pilotage

Affaire suivie par
Lilia KHEDIM

Téléphone
+33 (0)4 90 16 27 09

Courriel
Aide-pilotage@univ-avignon.fr

L'établissement accompagne depuis deux ans tous les enseignants désireux d'assurer leurs cours en anglais en L3 et en master en finançant des formations spécifiques et individualisées. L'objectif est de permettre un accroissement significatif au cours du prochain contrat des UE assurées en anglais et d'améliorer l'attractivité de nos formations pour les publics non francophones. La mise en place de deux Écoles Universitaires de Recherche (Implanteus et Intermedius) a vocation à accélérer ce processus dans l'ensemble des masters adossés à ces EUR. D'ores et déjà, la totalité des enseignements du master international IMAS créé dans le cadre de l'EUR Implanteus est assurée en anglais par les enseignants de l'université et du centre INRAE d'Avignon, très impliqué dans cette formation.

Architecture de l'offre de formation de 2^{ème} cycle : le comité souligne la discontinuité qui peut exister entre 1^{er} et 2^{ème} cycle pour certaines disciplines. En STS, les trois parcours Hydrogéologie, Sol et environnement, Gestion de la Qualité de la production Végétale et Ingénierie de la Filière Fruits et Légumes du master ST2AE sont un débouché naturel pour les étudiants de la licence SVT (en biologie et en hydrogéologie) mais également pour les étudiants de la licence de chimie qui peuvent s'inscrire naturellement dans le parcours Ingénierie de la production alimentaire (IPA) de ce master. De plus, les licences de chimie et SVT portent trois CMI adossés aux parcours HSE (CMI REE), GQPV (CMI IPV) et IPA (CMI IPA) démontrant ainsi la continuité d'étude possible pour les étudiants de ces 2 licences.

Enfin, les étudiants de la licence STAPS-APAS ont la possibilité de s'inscrire dans le master STAPS APAS co-accrédité avec les universités d'Aix-Marseille et de Toulon. Le comité d'experts semble malheureusement avoir oublié que l'université porte en propre ce master dont tous les enseignements sont réalisés dans ses murs avec un adossement au Laboratoire de Pharm-Écologie Cardiovasculaire (LAPEC) et au département STAPS. En revanche, nous reconnaissons l'impossibilité de porter un master STAPS-EM offert aux étudiants de la licence STAPS-EM.

Il nous semble cependant tout à fait opportun de densifier l'offre en master dans l'UFR STS en proposant un master en chimie, en physique et en mathématiques afin d'offrir un débouché plus naturel aux étudiants de chimie et en offrant des perspectives de continuité d'étude pour les étudiants de physique et de mathématiques. Nous pensons nécessaire de pouvoir offrir cette perspective aux étudiants et aux néo-bacheliers afin d'améliorer l'attractivité de ces deux filières importantes, adossées à des laboratoires performants.

Nous notons la remarque du comité sur l'apparence irréaliste d'un tel projet mais, dans le contexte de l'autonomie des établissements, cette remarque nous semble quelque peu déplacée. L'équilibre budgétaire de l'établissement a toujours été respecté depuis sa création et nous prendrons les mesures nécessaires de rationalisation de notre offre de formation pour justement permettre l'ouverture de ces masters dont le comité reconnaît pourtant la nécessité.

En ce qui concerne l'offre master de l'UFR DEG, le comité d'experts pointe le master IES qui souffrirait de l'absence d'une licence en gestion pour le recrutement d'étudiants. Nous sommes en désaccord complet avec cette analyse. En effet, ce master ne relève pas spécifiquement des sciences de gestion mais davantage du pilotage des data et de la gouvernance des données numériques qui intéressent aussi bien les entreprises que les établissements publics. Il peut donc recruter des étudiants de droit, d'AES ou de science politique aptes à percevoir ces enjeux et à suivre des enseignements pluridisciplinaires. La difficulté de ce master gouvernance des données réside plus dans la mention qui l'accueille car cela le rend invisible aux yeux des diplômés de licence et diminue donc son attractivité. Son déplacement dans une mention plus adaptée est donc à l'étude pour la prochaine accréditation. La création d'une mention spécifique dédiée, en cours de contrat, peut également s'envisager si la mention d'accueil ne satisfait pas entièrement le HCERES et le ministère.

En ce qui concerne le master management sectoriel, l'analyse du comité d'experts nous semble tout à fait juste. Sa restructuration semble inévitable et la création d'un parcours gestion en licence AES indispensable à son maintien éventuel.

Accompagnement des étudiants du 2^{ème} cycle à la réussite : le comité pointe la faiblesse de l'attractivité de certains de nos masters. Pourtant, la moitié des étudiants inscrits en master sont des étudiants internationaux ou issus d'autres universités françaises. La qualité du recrutement peut dès lors se ressentir dans certains masters avec des taux de réussite parfois trop faibles. L'université est consciente de la nécessité de mieux communiquer au niveau national en utilisant plus efficacement les possibilités qu'offre la plate-forme « Mon Master » et d'élargir son recrutement en investissant plus efficacement les forums d'information et les publications existant au niveau national. Les masters souffrant d'une trop faible attractivité, ne diplômant pas suffisamment et qui n'auront pas réalisé le travail nécessaire d'information ne seront pas reconduits.

Il n'existe pas de dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante en master au sein de l'établissement. Nous considérons que la sélection à l'entrée en master permet aux équipes pédagogiques de cibler les étudiants en capacité d'être diplômés en master. L'équilibre entre attractivité et diplomation relève de la responsabilité des équipes pédagogiques dans le cadre de la sélection en master. Des déséquilibres trop importants doivent conduire à l'arrêt des parcours fragilisés en cours de contrat.

Le comité d'experts souligne l'absence de mise en place de l'approche par compétences en master. L'université est consciente du retard pris dans ce domaine et s'engage à y remédier en mettant en place une stratégie progressive en trois étapes, conduite en cours de contrat pour chacune de nos mentions et accompagnée par notre Mission d'Appui Pédagogique Innovante (MAPUI). Chaque mention de master doit avoir intégré une approche par compétences aboutie, avec des activités de mise en situation et des modalités de contrôle des connaissances adaptées à l'issue du prochain contrat. Toutes les équipes pédagogiques de chacune des mentions de licence et de master sont actuellement en cours de formation et d'accompagnement par la MAPUI afin de construire les maquettes des formations pour la rentrée 2024 dans cette logique pédagogique.

Adossement des formations du 2^{ème} cycle à la recherche : nous constatons avec satisfaction que le comité d'experts souligne une participation de 65% de nos enseignants-chercheurs aux enseignements de master. Le comité note avec intérêt les objectifs de professionnalisation élevés de nos diplômés de 2^{ème} cycle, ce qui suppose effectivement une participation substantielle de professionnels à ces enseignements. Les remarques concernant la mise en œuvre de modules de préparation spécifique à la recherche et d'intégrité scientifique seront prises en compte dans le futur cadrage des maquettes de master. Les enjeux du développement durable doivent être enseignés de manière transversale en licence à travers la création d'une UE d'ouverture (UEO) dédiée. Nous ouvrirons également cette UEO, normalement destinée aux étudiants de licence, aux étudiants de 2^{ème} cycle qui n'auront pas encore suivi ces enseignements de sensibilisation.

Le comité d'experts met en évidence la nécessité d'un meilleur cadrage de la professionnalisation en master. Comme indiqué en introduction, l'établissement a l'ambition d'étendre l'alternance au plus grand nombre de masters de l'établissement. Les masters qui n'entreront pas dans ce cadre devront se plier à l'exigence d'une durée de stage de 4 mois minimum au cours du semestre 4.

Il est précisé que seuls les masters IES et ST2AE proposent l'alternance comme modalité de formation. Le comité oublie fort malencontreusement les trois parcours du master informatique impliqués depuis de nombreuses années dans l'alternance et qui ont mis en place des collaborations systématiques et suivies dans le temps avec plus de 80 entreprises (PME, ETI et grands groupes) du territoire, ainsi qu'au niveau national. De plus, le master Théâtre et Écritures ouvrira en alternance au mois de septembre 2023, en collaboration avec une quarantaine de structures théâtrales nationales. D'autres masters suivront durant le prochain contrat.

Une analyse plus fine et qualitative de l'insertion professionnelle des diplômés de master sera désormais effectuée comme demandé très justement par le comité HCERES.

Pilotage global des formations du 2^{ème} cycle : les recommandations du comité d'experts nous semblent parfaitement justifiées. Il a déjà été précisé dans la réponse faite au rapport sur les formations du 1^{er} cycle, de quelle manière l'établissement compte rendre ce pilotage plus efficient. Nous nous en tiendrons effectivement aux mêmes modalités de pilotage, le cadre institutionnel et réglementaire de ce dispositif qualité indispensable à la mise en œuvre des recommandations du HCERES étant déjà fixé pour une mise en œuvre effective au cours du futur contrat.

Avignon Université remercie l'ensemble du comité d'experts et les membres du HCERES ayant participé à l'évaluation des formations de notre établissement. Nous savons toute la difficulté d'appréhender cet exercice dans un laps de temps souvent trop court et avec des éléments d'information parfois insuffisants pour établir un diagnostic parfaitement juste et étayé.



RESIDENCE
AVIGNON
UNIVERSITÉ
74 rue
Louis Pasteur
84029 Avignon
cedex 1

Philippe ELLERKAMP
Président d'Avignon Université

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

